



Rapport final



Evaluation de l'accord-cadre national EDEC pour la filière des infrastructures du numérique

Mars 2026



Vos correspondants sur cette mission

Julien NEGRE

Tél. : 06 09 720 81 42

e-mail : julien.negre@amnyos.com

Bérangère FISTOLA

Tél. : 06 77 96 00 57

e-mail : berangere.fistola@amnyos.com



Pour nous contacter



Tel: 01 44 01 56 56

Site web: www.amnyos.com

Réseaux sociaux :



Nos bureaux



Siège social
37 cours de Vincennes
75020 **PARIS**



17 rue Etienne Dolet
69003 **LYON**



62 rue Michael Faraday
37170 **CHAMBRAY-LES-TOURS**



Nos espaces de travail côté Ouest :
Bordeaux, Toulouse



Nos espaces de travail côté Est :
Dijon, Aix-en-Provence / Marseille

Sommaire

Introduction : objet et statut du document	5
1. Cadrage général de la mission d'évaluation	6
1.1 L'objet évalué : l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique	6
1.1.1. Connecter la France : état, dynamiques et enjeux des infrastructures numériques	6
1.1.2. Les défis à relever de la filière des infrastructures du numérique	7
1.2 L'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique : un EDEC au périmètre ambitieux, conçu pour répondre aux enjeux emploi-compétences face aux défis technologiques (objectifs, périmètre, actions engagées)	8
1.2. Périmètre, objectifs et attendus de la mission	11
1.3 Le référentiel d'évaluation de l'EDEC	12
1.2.1. Le sociogramme des parties prenantes de l'EDEC	12
1.2.2. Le diagramme logique d'impacts de l'EDEC	13
1.2.3. Le questionnement évaluatif	14
1.4 Méthodologie de l'évaluation	16
1.4.1. Vision d'ensemble de la méthodologie	16
1.4.2. Investigations réalisées	17
1.4.3. Apports et limites des matériaux recueillis	17
2. Réponses aux questions évaluatives	19
2.1. Question 1 – Pertinence - Dans quelle mesure les actions développées dans le cadre de l'EDEC répondent-elles aux besoins et aux attentes des différentes cibles visées ? (Entreprises, salariés, adultes en reconversion...)	19
2.2. Question 2 – Pertinence - Dans quelle mesure les modalités de pilotages mises en place ont-elles été en adéquation avec les besoins relatifs à la structuration et au déploiement des actions de l'EDEC (comitologie, fréquence) ?	21
2.2.1. Un pilotage à la hauteur de l'ambition de l'EDEC et de la complexité de son environnement institutionnel	21
2.2.2. Axes d'amélioration pour de prochains EDEC	22
2.3. Question 3 – Efficacité - Dans quelle mesure les acteurs concernés (partenaires sociaux, professionnels, entreprises, salariés etc.) se sont-ils emparés des travaux conduits ? Les formats de restitution et les canaux de diffusion des travaux favorisent-ils leur identification et leur appropriation par les acteurs visés ?	24
2.4. Question 4 – Efficacité - En quoi les actions mises en œuvre ont-elles permis de cartographier les besoins de la filière et de déboucher sur des préconisations opérationnelles (axe 1) et d'accompagner la GPEC des entreprises (axe 2) ?	26
2.4.1. Enseignements transversaux	26
2.4.2. Focus spécifiques sur chacune des actions engagées	28
2.5. Question 5 - Dans quelle mesure les moyens mobilisés (pour le pilotage ; par action) ont-ils été adaptés aux ambitions de l'EDEC au regard des résultats attendus ?	33
2.5.1. Bilan physico-financier de l'EDEC - Analyse de l'exécution budgétaire de l'EDEC	33
2.5.1. Des moyens initiaux conformes aux ambitions de départ de l'EDEC	34

2.6.	Question 6 – Durabilité - Quelles sont les conditions de réussite de la pérennisation et/ou développement des actions engagées au titre de l'EDEC ? Des besoins non-couverts ont-ils été identifiés ?	36
2.6.1.	Transformer l'essai : diffuser, communiquer, actualiser	36
2.6.2.	Des besoins nouveaux et/ou encore prégnants, qui peuvent permettre de faire vivre durablement les travaux et la connaissance capitalisée sur les enjeux de la filière des infrastructures du numérique	37
3.	Préconisations	38
3.1.	Enjeu n°1 : Identifier les conditions de diffusion des ressources et outils produits et favoriser leur portage par les acteurs impliqués	39
3.2.	Enjeu n°2 : Identifier les conditions de mobilisation optimale et de déploiement de futurs EDEC, en prenant appui sur l'expérience de l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique	40
4.	Conclusion	42
5.	Annexes	44
5.1.	Le référentiel d'évaluation détaillé	44
5.2.	Guide d'entretien à destination des représentants de branche	47
5.3.	Guide d'entretien à destination des pilotes des actions (AFDAS et Constructys)	48
5.4.	Guide d'entretien à destination des prestataires ayant appuyé la mise en œuvre des actions de l'EDEC	49
5.5.	Guide d'entretien à destination des partenaires dans le champ emploi-formation	50
5.6.	Guide d'entretien à destination des bénéficiaires des actions (structures, professionnels, organismes de formation)	52

Introduction : objet et statut du document

Le **présent document** constitue le **rapport final de l'évaluation de l'EDEC « Infrastructures du numérique »**.

Ce rapport final est établi à l'issue de l'ensemble des investigations menées, comprenant :

- **En phase n°1 (cadrage) :**
 - Une **première analyse documentaire**, afin de préciser la contextualisation des travaux.
 - **3 entretiens de cadrage** conduits auprès de 4 interlocuteurs, relevant :
 - De la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (20 novembre 2025).
 - Des pilotes de l'EDEC, relevant de l'AFDAS (02 décembre 2025) ;
 - Du pilote de l'EDEC, relevant de Constructys (26 novembre 2025).

- **En phase n°2 (investigations qualitatives) :**
 - Une **analyse documentaire** des différents livrables produits dans le cadre de l'EDEC ;
 - **13 entretiens qualitatifs** répartis de la manière suivante :
 - Un entretien auprès de l'OPCO 2i ;
 - 3 entretiens auprès des représentants de branches associées à l'EDEC ;
 - 2 entretiens auprès des pilotes des actions AFDAS (3 interlocuteurs rencontrés) ;
 - 4 entretiens auprès des prestataires mobilisés dans la réalisation des actions ;
 - 3 entretiens auprès de partenaires clefs, associés au pilotage et/ou au déploiement de l'EDEC.

Le document est structuré en **cinq parties** :

- La **première partie** est consacrée à la présentation du **cadrage général de l'évaluation** et de l'objet à évaluer ;
- La **deuxième partie** présente les **réponses argumentées aux questions évaluatives**, au regard des investigations menées constitue le cœur du rapport, intégrant le bilan physico-financier de l'EDEC dans la réponse à la question évaluative relative à l'efficience ;
- La **troisième partie** est consacrée aux **préconisations** ;
- La **quatrième partie** propose une **conclusion** et une synthèse des principaux éléments d'enseignement à retenir ;
- La **cinquième partie** concerne les **annexes**. Y figurent :
 - Le questionnement évaluatif détaillé (critères de jugement et indicateurs) ;
 - Les outils d'investigations (guides d'entretiens).

1. Cadrage général de la mission d'évaluation

1.1 L'objet évalué : l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique

1.1.1. Connecter la France : état, dynamiques et enjeux des infrastructures numériques

La filière des **infrastructures du numérique** françaises englobe les **réseaux fixes et mobiles** (fibre optique, 4G, 5G), les data centers, les équipements de connectivité et les architectures de transport de données. La France s'est engagée dans le Plan France Très Haut Débit, qui vise à généraliser la fibre optique : à fin 2024, **91 % des locaux sont raccordables**, et l'objectif pour 2026 est d'atteindre **94,6 %**. Parallèlement, chaque opérateur dispose de 20 000 à 30 000 sites radio, permettant d'assurer une **couverture mobile** sur l'ensemble du territoire¹.

La filière des infrastructures du numérique regroupe une **chaîne industrielle complète, représentant 150 000 emplois directs et indirects** : fabricants de câbles, équipementiers, installateurs, opérateurs télécoms et gestionnaires de travaux publics². Ce secteur investit chaque année **plusieurs milliards d'euros**³. Outre la **fibre optique**, les **réseaux mobiles progressent vers la 5G**, puis la 6G, soutenant de nouveaux **usages industriels et urbains** (*smart cities*, voitures connectées, e-santé...)⁴.

La filière des **infrastructures du numérique** occupe ainsi une **place stratégique** dans l'économie contemporaine, en raison de son rôle central dans la connectivité et la circulation des données, dépassant largement la simple mise à disposition d'outils techniques. Ces infrastructures conditionnent la **compétitivité** des entreprises, **l'inclusion** des citoyens dans la société numérique et la capacité du pays à relever les défis des transitions écologiques, énergétiques et technologiques en cours. La **transition numérique** des entreprises, l'essor du **télétravail**, la **digitalisation** des services publics et le **déploiement massif d'objets connectés** accroissent la demande en **infrastructures performantes** et résilientes. La 5G, la fibre optique, le cloud et les data centers exigent des **investissements constants** et une expertise technique de haut niveau (par exemple sur la finalisation du raccordement de la fibre optique), afin de garantir **sécurité** et **continuité de services**.



La France, moteur des infrastructures numériques

La filière française des infrastructures du numérique bénéficie **d'atouts majeurs**, qui la placent au premier **plan en Europe et dans le monde**. Forte d'une **industrie des fils et câbles électriques** et de **communication** de rang mondial, premier producteur européen de **fibres optiques** et acteur clé du déploiement **du Très Haut Débit**, la France dispose d'un **savoir-faire reconnu**, à la fois ancré sur son territoire et tourné vers l'international (plus de 40 % de la production exportée).

À cette base industrielle solide s'ajoutent des **activités dynamiques de fabrication d'équipements** (industrie française des fils et câbles électriques) **de radiocommunications**, de **fourniture de services de communications** électroniques et **un tissu riche de TPE, PME, de grandes multinationales et de pôles de compétitivité** qui renforcent l'écosystème.

¹ AVICCA, Numériques et territoires « Observatoire de la Transition Numérique des Territoires 2025, un appel à une gouvernance renouvelée du numérique territorial », mai 2025 ([Source](#))

² Comité stratégique de la filière des infrastructures numériques, « Qui sommes-nous ? » ([Source](#))

³ 10 milliards d'euros investis dans les réseaux en 2017 ; source (Comité stratégique de la filière des infrastructures numériques)

⁴ Comité stratégique de la filière des infrastructures numériques, « Qui sommes-nous ? » ([Source](#))

Les **opérateurs télécoms**, dans un contexte de concurrence par les infrastructures, soutiennent **l'innovation et l'accessibilité en déployant le très haut débit** fixe et mobile et en préparant l'arrivée de la 5G. La filière s'appuie également sur un **écosystème d'innovation** robuste, structuré autour des pôles de compétitivité, des centres de recherche et de dispositifs publics (Bpifrance, Business France, appels à projets tels que le guichet 5G), qui favorisent la **coopération**, accélèrent les projets industriels et accompagnent le **développement international**.

Ensemble, ces forces positionnent la France comme **un acteur incontournable** des infrastructures numériques, moteur de compétitivité et de croissance économique.

Source : Contrat stratégique de filière Infrastructures Numériques (2019-2022 ; 2023-2025)

1.1.2. Les défis à relever de la filière des infrastructures du numérique

La **filière des infrastructures du numérique** se trouve aujourd'hui à un **tournant stratégique**, portée par **l'explosion des usages du numérique** (notamment à l'issue de la crise sanitaire de la Covid-19, qui a massifié le recours au télétravail, services dématérialisés, besoins en connectivité...), l'évolution rapide des technologies de connectivité et de stockage, ainsi que par la nécessité de garantir un accès équitable aux services digitaux sur l'ensemble du territoire. Cette dynamique impose de relever **plusieurs défis majeurs**, tant techniques qu'organisationnels et humains.

Un premier défi réside dans **la densification et la fiabilisation des réseaux**. Face à la croissance soutenue des usages (streaming, télétravail, services publics en ligne, intelligence artificielle...) les infrastructures doivent pouvoir supporter des **volumes de données en hausse continue**. Les opérateurs sont ainsi contraints d'investir massivement pour moderniser les réseaux existants, renforcer leur résilience et assurer une qualité de service homogène. Cette évolution est également indispensable pour garantir **l'inclusion numérique**, en veillant à ce qu'aucune zone géographique ou catégorie de population ne soit laissée à l'écart⁵.

Dans cette optique, **le déploiement de la fibre optique dans les zones rurales** demeure un chantier complexe. Les « derniers kilomètres » impliquent des interventions techniques délicates, souvent dans des environnements difficiles d'accès ou à faible densité, ce qui mobilise des compétences particulièrement pointues. Cette réalité prolonge les délais, augmente les coûts et accentue les besoins en profils qualifiés, notamment en installation, configuration et maintenance.

À l'approche de la **fin du déploiement de la fibre**, de nouvelles difficultés apparaissent. La phase d'installation massive, réalisée sous forte pression temporelle, a conduit à former rapidement un très grand nombre de techniciens, parfois sans garantir un niveau homogène de qualité ou de maîtrise technique. Aujourd'hui, ces choix se répercutent sur le terrain :

- La **maintenance des réseaux** devient plus exigeante, car les infrastructures posées rapidement ou avec des standards variables nécessitent des interventions plus fréquentes ;
- Les opérateurs et sous-traitants doivent **rehausser le niveau de compétences** pour assurer la pérennité des réseaux, ce qui implique des formations complémentaires, des remises à niveau et une montée en expertise ;
- La transition vers une logique d'**exploitation et d'entretien longue durée**, après la phase de déploiement, impose une professionnalisation plus poussée et une meilleure structuration de la filière.

⁵ Direction Générale des entreprises, « La filière infrastructures numériques », septembre 2024 ([Source](#))

Parallèlement, la filière doit anticiper **le retrait progressif de l'ADSL et le démontage du réseau cuivre**, infrastructures historiques qui arrivent en fin de cycle. Cette transition soulève de nouveaux enjeux en **matière de maintenance**, avec des compétences spécifiques à conserver ou à réallouer. Elle nécessite également une organisation rigoureuse pour garantir la continuité de service lors de la bascule vers les technologies fibre et mobile.

À cela s'ajoute **la question de la performance énergétique**, devenue centrale dans un contexte de sobriété numérique. Les data centers, réseaux d'accès et équipements actifs représentent une part croissante de la consommation électrique du pays, alors même que la France ne dispose pas encore d'une stratégie pleinement aboutie en matière d'énergie dédiée au numérique. Optimisation des infrastructures, innovation dans l'efficacité énergétique, mutualisation des ressources et pilotage intelligent constituent donc des axes de travail déterminants.

Enfin, la filière fait face à **l'accélération du déploiement de la 5G et à la préparation à l'Internet des objets⁶, (IoT)**. Ces technologies, qui multiplient les points de connexion et les usages industriels, imposent de nouvelles exigences en matière de sécurité, de confiance dans les infrastructures et de gestion responsable des données personnelles. Elles redéfinissent également les métiers liés aux réseaux mobiles, tant en ingénierie qu'en exploitation.

Dans ce contexte, la filière est confrontée à **une tension croissante sur les compétences**. Les difficultés de **recrutement** s'intensifient, les métiers évoluent rapidement, et de nouvelles expertises émergent en cybersécurité, en gestion énergétique, en architecture réseau ou encore en data management. Les transformations technologiques exigent une adaptation continue des dispositifs de formation, mais aussi la sécurisation des parcours professionnels pour accompagner les salariés dans ces transitions.

L'avenir des infrastructures du numérique repose autant sur la capacité à **moderniser les réseaux** que sur celle à structurer durablement les compétences qui permettront de les **concevoir**, de les **déployer** et de les **exploiter**.

1.2 L'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique : un EDEC au périmètre ambitieux, conçu pour répondre aux enjeux emploi-compétences face aux défis technologiques (objectifs, périmètre, actions engagées)

L'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique est une initiative stratégique lancée pour accompagner la **mutation profonde de la filière des infrastructures du numérique** face aux évolutions technologiques majeures et à l'achèvement des grands chantiers du Très Haut Débit. Ce dispositif repose sur une concertation poussée entre **l'État**, les **branches professionnelles** (Télécommunications, Bâtiment, Travaux Publics, Métallurgie) et leurs **opérateurs de compétences** (AFDAS, Constructys, OPCO 2i).

L'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique s'inscrit dans la **continuité du précédent EDEC** dédié à la **fibre optique (2017-2020)**, lequel visait à soutenir l'emploi et les compétences nécessaires au déploiement du **plan France Très Haut Débit**.

⁶ L'Internet des objets (IoT) est un réseau d'objets et de terminaux connectés équipés de capteurs (et d'autres technologies) leur permettant de transmettre et de recevoir des données entre eux et avec d'autres systèmes.

Au terme du déploiement massif de la fibre, la filière devait anticiper la **redéfinition de ses besoins face à l'émergence de nouveaux marchés** : la 5G, les objets connectés (IoT), les data centers, les smart territoires et smart buildings⁷.



Un EDEC pour la filière des infrastructures du numérique, pensé comme une réponse aux enjeux emploi-formation exposés dans le Contrat de filière

L'EDEC « Infrastructures numériques » s'inscrit pleinement **dans la dynamique engagée par le contrat de filière des infrastructures numériques**, signé entre l'État, les représentants de la filière et les acteurs industriels. Ce cadre partenarial vise à structurer une **réponse collective** aux défis technologiques, organisationnels et humains auxquels le secteur est confronté.

Le travail mené dans le cadre de l'EDEC **découle directement des priorités fixées** par le contrat de filière :

- Renforcer **l'attractivité** des métiers pour répondre aux tensions de recrutement ;
- **Accompagner** les **transformations technologiques** majeures (fibre, cuivre, 5G, IoT, cybersécurité) par une montée en compétences adaptée ;
- **Sécuriser** les **parcours professionnels** dans un contexte d'évolution rapide des besoins ;
- Améliorer la **qualité et la performance des interventions sur les réseaux**, notamment via la structuration de formations certifiantes, harmonisées et reconnues ;
- Soutenir **l'évolution des entreprises**, en particulier les nombreuses TPE/PME de la filière, afin de leur permettre d'anticiper les transitions d'activités.

En ce sens, l'EDEC **entend opérationnaliser les engagements du contrat de filière** sur les dimensions emploi-formation, en apportant une expertise partagée, des outils méthodologiques et des actions concrètes de professionnalisation. Il constitue un levier essentiel pour renforcer la compétitivité du secteur, accompagner la transformation des métiers et répondre durablement aux enjeux de qualité, de souveraineté et d'inclusion numérique.

Cette configuration particulière a **donné une coloration « politique » marquée à l'EDEC**, avec un nombre important d'acteurs nationaux mobilisés sur ces sujets intéressés pour suivre les travaux.

Source : Contrat stratégique de filière Infrastructures Numériques (2019-2022 ; 2023-2025)

C'est dans ce contexte que **l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique** est signé en **décembre 2021**, porté par le Ministère du Travail et de l'Emploi, le Secrétariat d'Etat à la transition numérique et aux communications électroniques, le comité stratégique de la filière des infrastructures du numérique, les branches professionnelles, et par les OPCO concernés. Il prévoit la mise en place d'actions spécifiques, **jusqu'en 2024 d'abord, puis prolongé part avenant jusqu'en 2026⁸**, pour renforcer l'emploi et les compétences, impliquant **13 000 entreprises**, dont une majorité de TPE-PME, et plus de **140 000 emplois directs**.

L'EDEC poursuit ainsi les **grands objectifs** suivants :

- Assurer une **transition qualitative vers les nouveaux métiers** liés au déploiement des infrastructures numériques et garantir la **sécurisation** des parcours professionnels.
- Anticiper et accompagner **l'évolution des compétences**, notamment en identifiant les métiers émergents et en construisant des passerelles de formation, pour préparer les métiers de demain.

⁷ Accord-cadre de l'EDEC « Infrastructures Numériques », décembre 2021

⁸ Avenant de l'accord-cadre EDEC « Infrastructures Numériques », juin 2024

- Favoriser l'**attractivité du secteur**, notamment à destination des jeunes et des personnes en mutation professionnelle.
- Valoriser **localement et nationalement les actions** menées pour fédérer les acteurs et renforcer l'identité de la filière.

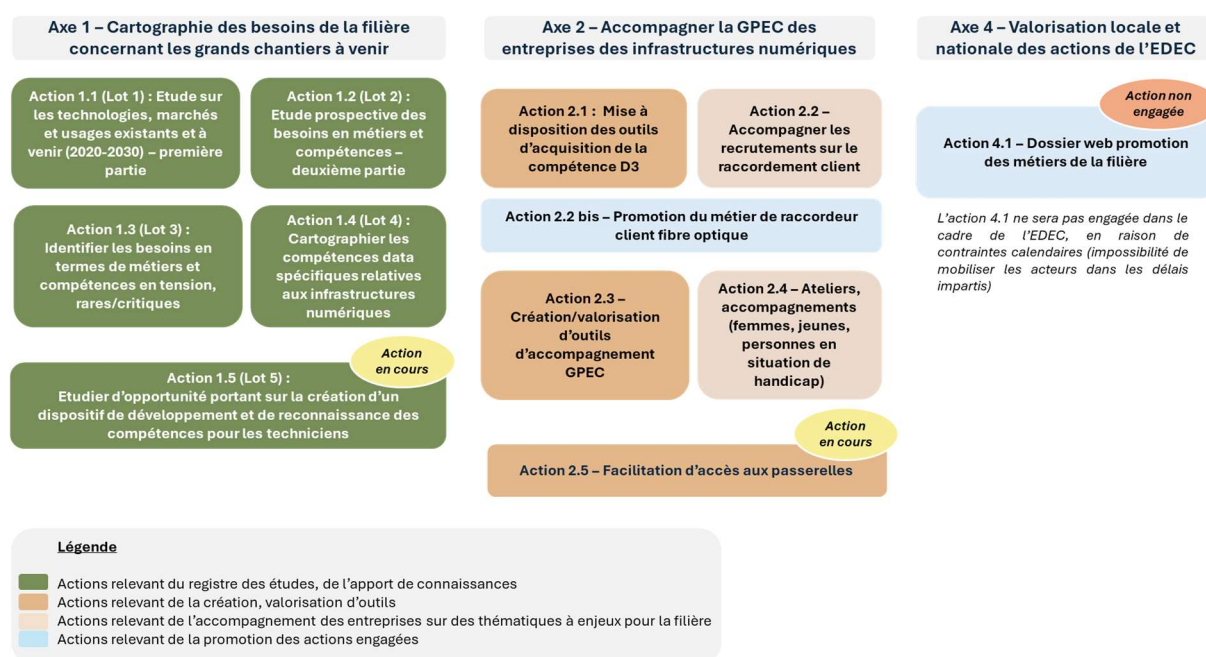
Initialement, l'EDEC était doté d'une enveloppe financière s'élevant à **1 264 748 €**, pour conduire l'ensemble des actions attendues, structurées autour de **quatre axes principaux** :

- **Axe 1** : Réaliser une cartographie des besoins en emplois et compétences à l'horizon des grands chantiers à venir (notamment 5G, IoT, smart territoires).
- **Axe 2** : Accompagner la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) des entreprises, prioritairement des TPE-PME du secteur.
- **Axe 3** : Pousser vers de nouvelles compétences via la révision des offres de formation et la création de nouvelles certifications adaptées aux nouveaux métiers des infrastructures numériques.
- **Axe 4** : Valorisation des actions et développement d'outils de communication pour renforcer l'attractivité des métiers.

En avril 2024, les représentants des **branches de la Métallurgie** décident de se retirer de l'EDEC, d'un point de vue opérationnel et financier⁹. Cette décision a impliqué une **réorganisation de la maquette financière** ainsi qu'un **ajustement des actions restantes à conduire**.

In fine, doté d'un montant global de **1 147 890€**, l'EDEC « Infrastructures Numériques » s'est articulé autour de **3 axes principaux**, ayant donné lieu aux **11 actions suivantes** :

A noter : les actions indiquées « en cours » ont été finalisées à la fin de l'EDEC. Mais elles n'étaient pas achevées au moment du lancement de l'évaluation.



⁹ Motifs exposés dans l'avenant à l'accord-cadre EDEC « Infrastructures Numériques », juin 2024

1.2. Périmètre, objectifs et attendus de la mission

L'évaluation de l'EDEC s'inscrit en réponse aux obligations en matière d'évaluation citées à l'article XII de l'accord-cadre. Il s'agit d'une **évaluation finale**, portant sur l'ensemble des actions engagées, ainsi que sur les **modalités de pilotage** déployées.

Le **périmètre** retenu pour l'évaluation a été le suivant :

Périmètre de l'évaluation

- **Evaluation finale de l'EDEC « Infrastructures Numériques », 2021-2026**
- **Principaux acteurs impliqués dans le pilotage de l'EDEC** : DGEFP, AFDAS, Constructys, OPCO 2i (jusqu'en 2024), branches professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics, des Télécommunications, les branches de la Métallurgie (jusqu'en 2024), le comité stratégique de la filière des infrastructures du numérique
- **Actions évaluées en priorité** : 1.1, 1.2 ; 1.3 ; 1.4 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3, 2.4
- **Actions évaluées sous réserve de leur achèvement** : 1.5 et 2.5

Objectifs de l'évaluation

- **Dresser un bilan quantitatif et qualitatif des actions mises en œuvre dans le cadre de l'EDEC**, afin d'apprécier leurs réponses aux besoins et l'atteinte des objectifs fixés ;
- Rendre compte de la **pertinence et de la plus-value** des **modalités de pilotage** du présent EDEC, **singulier** dans sa configuration, d'une part au titre de l'**ampleur** et la **diversité des acteurs mobilisés** mais également du fait de la **mobilisation de trois puis deux OPCO** ;
- Elaborer des **préconisations** portant sur le **pilotage, l'essaimage** et la **pérennisation des actions** déployées et de la **dynamique** créée pour la **filière des infrastructures numériques**.

Modalités

Calendrier :

- La mission d'évaluation durera 5 mois
- Les livrables devront être finalisés pour fin mars 2026 au plus tard

Livrables attendus :

- **Rapport intermédiaire**
- **Rapport final** d'évaluation (réponses aux questions évaluatives et préconisations)
- **Synthèse** du rapport final
- **Synthèse communicante** (diffusion en ligne)

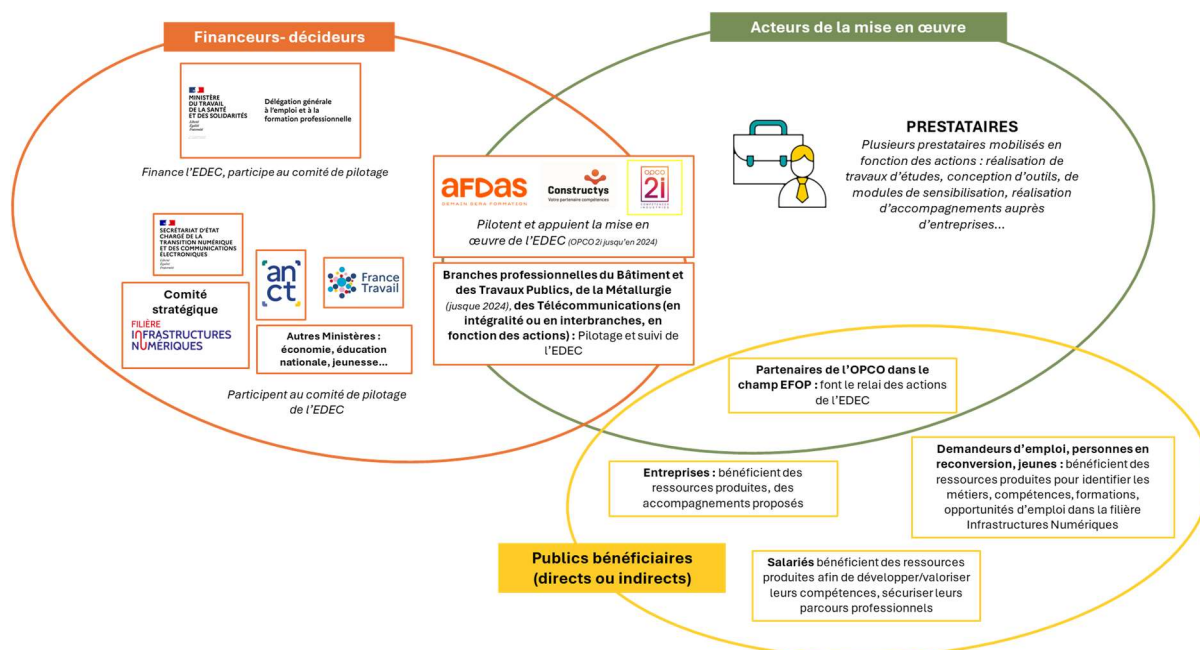
Comité de pilotage prévu :

- Un COTECH est défini (DGEFP, AFDAS, Constructys)
- Le COPIL associe des représentants de la DGEFP, de l'AFDAS, de Constructys et des branches professionnelles concernées.

1.3 Le référentiel d'évaluation de l'EDEC

1.2.1. Le sociogramme des parties prenantes de l'EDEC

Le **sociogramme** de l'EDEC a été ainsi schématisé :



Le **sociogramme** met en évidence les rôles et interactions des différentes parties prenantes de l'EDEC, en faisant figurer :

- Pour les **financiers/décideurs**, nous retrouvons : la DGEFP, le Secrétariat d'Etat à la transition numérique et aux communications électroniques¹⁰, les représentants des organisations patronales et syndicales pour chaque des branches associées (branche du Bâtiment et des Travaux Publics, branche des Télécommunications et branche de la Métallurgie – jusqu'en 2024), les OPCO AFDAS, Constructyts et OPCO 2i (jusqu'en 2024). Le financement de l'EDEC a été assuré par le ministère du Travail et par les OPCO concernés.

 - A leurs côtés, pouvaient également siéger des **partenaires** aux comités de pilotage de de l'EDEC : des représentants des ministères de l'Economie, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de l'ANCT, France Travail, le rapporteur du volet emploi-formation du Comité stratégique de la filière Infrastructures Numériques.
- Pour les **opérateurs** (acteurs de la mise en œuvre de l'EDEC), figurent les OPCO AFDAS, Constructyts et OPCO 2i (jusqu'en 2024), les branches professionnelles mobilisées (pilotage et suivi de l'EDEC), les différents prestataires intervenant dans la mise en œuvre des actions (réalisation des travaux de l'axe 1, de certaines actions de l'axe 2) ainsi que les partenaires du champ emploi-formation-orientation professionnelle (EFOP) en tant que relais (communication, valorisation, diffusion) des ressources produites.
- Pour les **bénéficiaires (directs ou indirects) des actions déployées**, plusieurs cibles sont identifiées, en lien avec les différentes actions déployées :

 - Les entreprises relevant des différentes branches de l'EDEC ;

¹⁰ Devenu le Secrétariat d'Etat chargé de l'Intelligence artificielle et du Numérique en 2024.

- Les salariés des entreprises (développement des compétences, sécurisation des parcours) ;
- Des demandeurs d'emploi, adultes en reconversion, jeunes, en tant que bénéficiaires des ressources visant l'information sur les opportunités d'emploi au sein de la filière Infrastructures Numériques ;
- Les partenaires et acteurs du champ emploi-formation (en tant que bénéficiaires indirects des ressources produites, afin de les mettre au bénéfice de leurs propres publics).

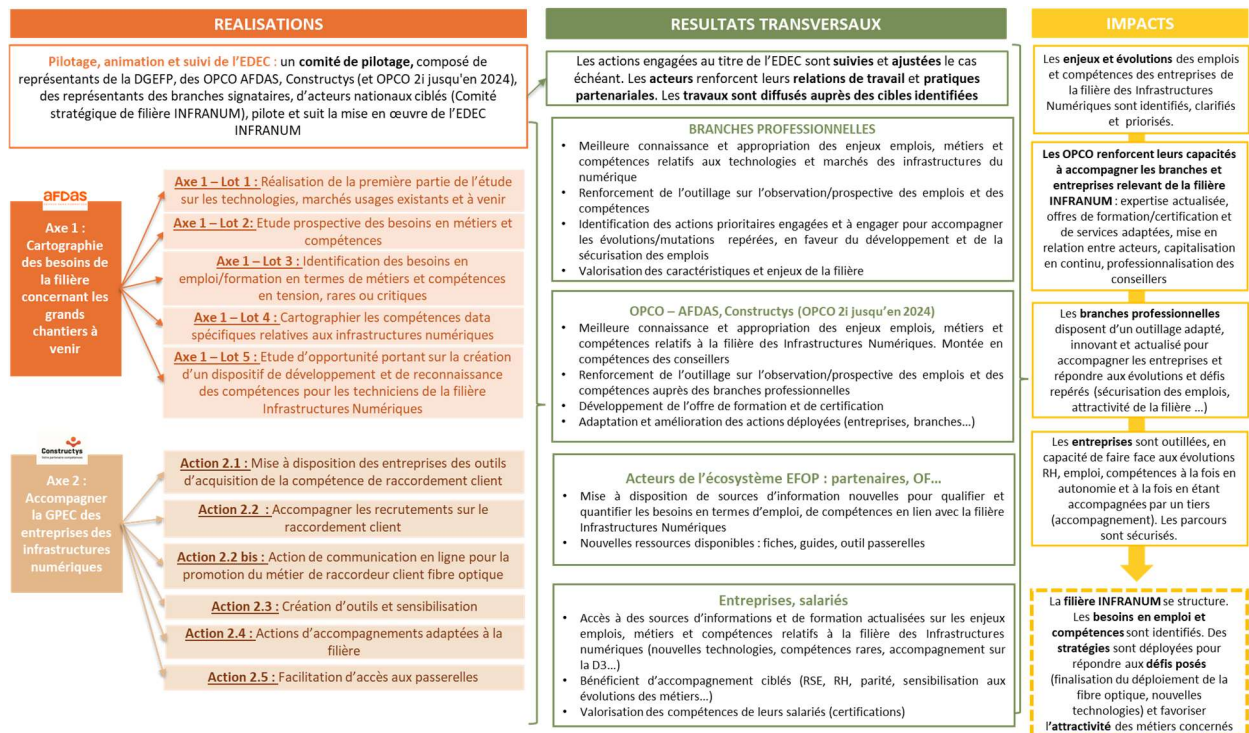
1.2.2. Le diagramme logique d'impacts de l'EDEC

Nous proposons ci-après une représentation synthétique de la logique d'action de l'EDEC, à travers un **diagramme logique d'impact** (DLI) qui schématise le lien existant entre les principales réalisations attendues dans la mise en œuvre de l'EDEC, les résultats et effets escomptés.

Ce DLI est établi **principalement à partir de l'accord cadre de l'EDEC** et des **ressources documentaires** mises à disposition pour la mission.

Validé en phase de cadrage, il modélise ainsi les hypothèses causales entre les actions envisagées par axe et les résultats visés au moment de la signature de l'EDEC. Il retrace les principales réalisations prévues par actions, ainsi que les résultats et impacts visés.

Le **DLI** porte sur l'ensemble des **actions de l'EDEC**, qui sont toutes comprises dans le périmètre de l'évaluation. Nous avons fait le choix de représenter les **résultats escomptés** par **type de bénéficiaires**, afin de mettre en évidence **l'importante complémentarité** qui sous-tend la mise en place des **différentes actions** dans le cadre de l'EDEC.



1.2.3. Le questionnement évaluatif

Dans le cadre de l'évaluation de l'EDEC, nous nous sommes attachés à construire un référentiel d'évaluation transversal, avec un **nombre resserré de questions évaluatives**, de façon à **faciliter son pilotage et son suivi** par la suite.

Validée en phase de cadrage, la déclinaison **des questions évaluatives** s'articule ainsi autour de :

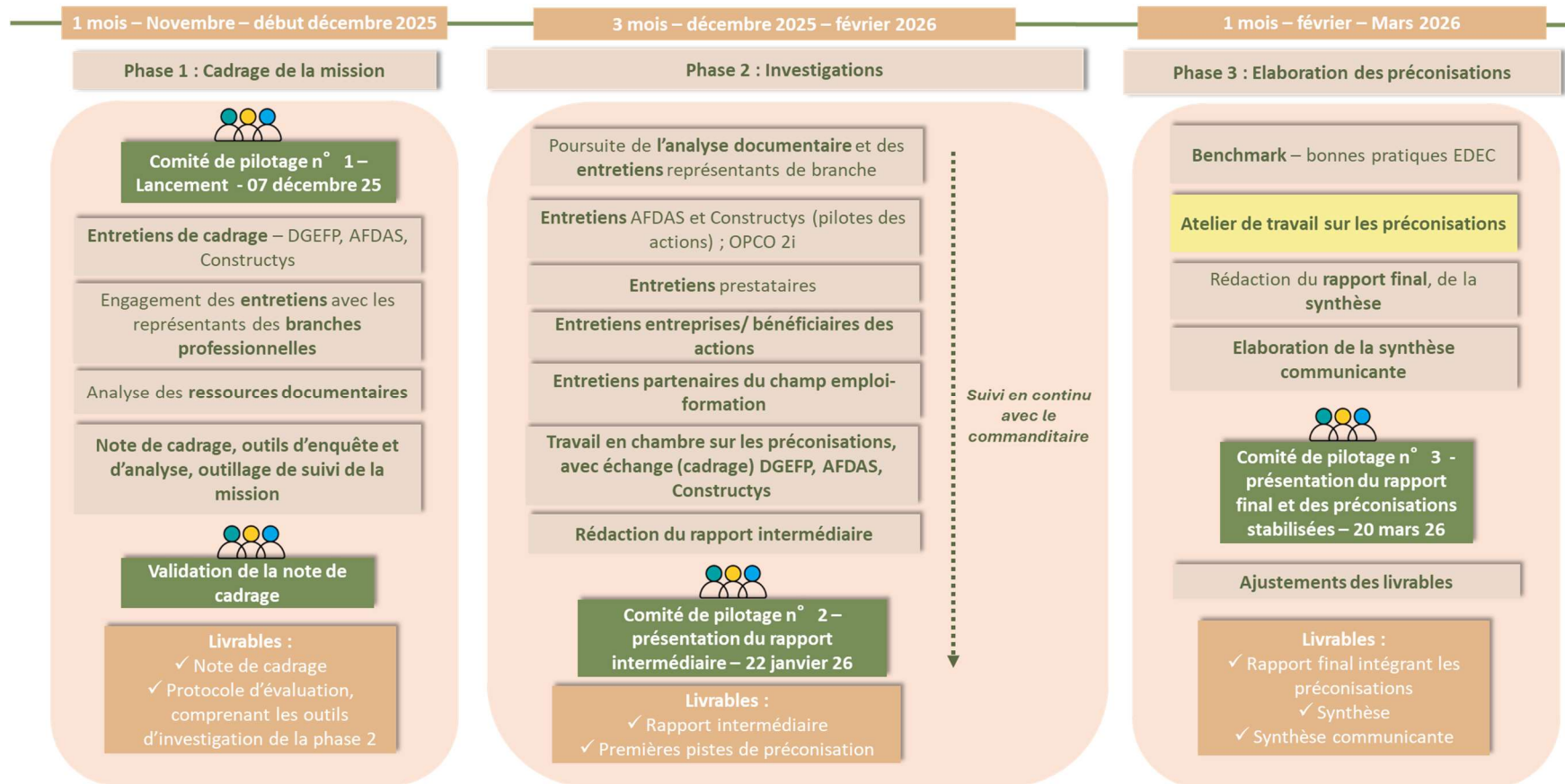
- Une mobilisation des registres évaluatifs relatifs à la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité ainsi que la cohérence interne permettant d'interroger l'EDEC dans son ensemble, dans une approche progressive.
- Un double regard selon les registres évaluatifs, visant à interroger à la fois les actions mises en œuvre au titre de l'EDEC mais également les modalités de pilotage associées à leur déploiement.
- Un référentiel commun aux différentes actions évaluées dans le cadre de l'EDEC, permettant de rendre compte des enseignements transversaux mais également des spécificités propres à chaque action (réalisations, résultats, effets...) ;
- Un nombre raisonnable de questions évaluatives, de manière à faciliter le pilotage de l'évaluation par la suite.

Registre évaluatif	Questions évaluatives
<p>PERTINENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Q1. Dans quelle mesure les actions développées dans le cadre de l'EDEC répondent-elles aux besoins et aux attentes des différentes cibles visées ? (Entreprises, salariés, adultes en reconversion...) • Q2. Dans quelle mesure les modalités de pilotages mises en place ont-elles été en adéquation avec les besoins relatifs à la structuration et au déploiement des actions de l'EDEC (comitologie, fréquence) ?
<p>EFFICACITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Q3. Dans quelle mesure les acteurs concernés (partenaires sociaux, professionnels, entreprises, salariés etc.) se sont-ils emparés des travaux conduits ? Les formats de restitution et les canaux de diffusion des travaux favorisent-ils leur identification et leur appropriation par les acteurs visés ? • Q4. En quoi les actions mises en œuvre ont-elles permis de cartographier les besoins de la filière et de déboucher sur des préconisations opérationnelles (axe 1) et d'accompagner la GPEC des entreprises (axe 2) ?
<p>EFFICIENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Q5. Dans quelle mesure les moyens mobilisés (pour le pilotage ; par action) ont-ils été adaptés aux ambitions de l'EDEC au regard des résultats attendus ?
<p>DURABILITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Q6. Quelles sont les conditions de réussite de la pérennisation et/ou développement des actions engagées au titre de l'EDEC ? Des besoins non-couverts ont-ils été identifiés ?

1.4 Méthodologie de l'évaluation

1.4.1. Vision d'ensemble de la méthodologie

Le schéma ci-après propose une **vision synthétique** de l'intervention menée :



1.4.2. Investigations réalisées

En phase de cadrage, ont été menées les investigations suivantes :

- Une **première analyse documentaire**, afin de préciser la contextualisation des travaux.
- **3 entretiens de cadrage** conduits auprès de 4 interlocuteurs, relevant :
 - De la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (20 novembre 2025).
 - Des pilotes de l'EDEC, relevant de l'AFDAS (02 décembre 2025) ;
 - Du pilote de l'EDEC, relevant de Constructys (26 novembre 2025).

En phase n°2, ont été réalisées les investigations suivantes :

- Une **analyse documentaire** des différents livrables produits dans le cadre de l'EDEC ;
- **13 entretiens qualitatifs** répartis de la manière suivante :
 - Un entretien auprès de l'OPCO 2i ;
 - 3 entretiens auprès des représentants de branches associées à l'EDEC ;
 - 2 entretiens auprès des pilotes des actions AFDAS (3 interlocuteurs rencontrés) ;
 - 4 entretiens auprès des prestataires mobilisés dans la réalisation des actions ;
 - 3 entretiens auprès de partenaires clefs, associés au pilotage et/ou au déploiement de l'EDEC.

1.4.3. Apports et limites des matériaux recueillis

Les investigations menées ont permis de recueillir **le retour d'expérience d'une grande majorité des parties prenantes clefs de l'EDEC Infrastructures du numérique**, tant du point de vue de la gouvernance que de la conception et de la mise en œuvre des actions.

Le **croisement des éléments issus des entretiens qualitatifs** et de **l'analyse documentaire** a permis de disposer d'une **vision consolidée et relativement exhaustive** des actions menées (objectifs poursuivis, modalités de déploiement, moyens mobilisés, livrables produits, résultats attendus et suites envisagées).

Les entretiens ont notamment permis de **documenter les choix opérés en matière de priorisation et /ou d'évolution des actions**, ainsi que les **conditions de production** des ressources élaborées dans le cadre de l'EDEC. Ils ont également apporté des **éléments qualitatifs précieux sur la perception** de la **valeur ajoutée** de l'EDEC par les acteurs institutionnels, les branches professionnelles et les prestataires mobilisés.

En revanche, la méthodologie déployée présente **plusieurs limites** qu'il convient de souligner. En premier lieu, une difficulté à recueillir les comptes-rendus des différentes instances de pilotage (notamment en raison des changements d'interlocuteurs successifs et de difficultés rencontrées dans la traçabilité des prises de décision), qui nous conduit à nous reposer sur les retours d'expérience des acteurs actuellement mobilisés, limitant parfois la possibilité de recueillir, avec précision, certaines informations.

Par ailleurs, l'évaluation s'inscrit dans une **temporalité particulière**, puisque toutes les actions n'étaient pas achevées au moment de la réalisation des investigations, ce qui limite notre capacité à porter un réel jugement sur l'efficacité et la portée des actions engagées.

Enfin, nous avons rencontré une difficulté majeure pour identifier des **entreprises mobilisées** au titre des actions de l'EDEC et/ou bénéficiaires des actions. La mobilisation des entreprises a été un véritable défi dans la vie de l'EDEC. Les travaux d'évaluation, arrivant « en bout de course », comportent un risque de sursollicitation majeure, qui ne nous permet pas de disposer de leurs retours d'expériences.

L'évaluation repose ainsi principalement sur des **matériaux qualitatifs** issus d'acteurs impliqués dans la conception, le pilotage ou le déploiement de l'EDEC. Si ces apports sont indispensables pour apprécier **la cohérence et la pertinence stratégique du dispositif**, ils ne permettent **qu'une analyse encore partielle de ses impacts effectifs**, lesquels ne pourront être mesurés de manière plus robuste qu'à l'issue **d'une phase de diffusion et d'appropriation plus avancée des actions et ressources produites**.

2. Réponses aux questions évaluatives

2.1. Question 1 – Pertinence - Dans quelle mesure les actions développées dans le cadre de l'EDEC répondent-elles aux besoins et aux attentes des différentes cibles visées ? (Entreprises, salariés, adultes en reconversion...)

A noter : La réponse à la présente question évaluative se heurte à une difficulté méthodologique liée à la disponibilité et à la traçabilité de l'information. Plusieurs changements successifs d'interlocuteurs, tant du côté de la DGEFP que de l'AFDAS, sont intervenus au cours de la mise en œuvre de l'EDEC, ce qui a limité l'accès à un historique exhaustif des intentions initiales, des arbitrages réalisés et des inflexions successives du projet. En conséquence, l'analyse proposée repose principalement sur les éléments recueillis auprès des pilotes actuels du dispositif, consolidés à partir de leurs retours et des documents disponibles.

Les **actions envisagées** au titre de l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique se sont inscrites de manière **pertinente** au regard des besoins et des attentes des différentes cibles visées (entreprises, salariés en poste et publics en reconversion), dans un **contexte de transformation profonde et accélérée de la filière**.

L'EDEC s'inscrivait en effet dans **une logique d'anticipation** et d'accompagnement des mutations structurelles de la filière des infrastructures numériques. Il visait à répondre à des **enjeux clairement identifiés**, tant dans le cadre du **Contrat stratégique de filière** que dans les évolutions observées sur le terrain, caractérisées par une **massification rapide des usages numériques**, une accélération des besoins en connectivité très haut débit et une transformation profonde des chaînes de valeur. L'achèvement progressif du déploiement des **réseaux en fibre optique**, conjugué au décommissionnement du réseau cuivre, a fait émerger de **nouveaux défis** en matière de maintenance, de qualité de raccordement et de sécurisation des parcours professionnels des techniciens concernés.

Parallèlement, **l'essor de technologies** telles que la 5G, l'Internet des objets (IoT), les infrastructures de données et les data centers a contribué à reconfigurer les besoins en compétences, en introduisant des exigences accrues en matière de **polyvalence technique**, d'interopérabilité des systèmes et de maîtrise des **environnements numériques complexes**.

Ces transformations s'accompagnent **d'enjeux territoriaux et industriels** forts, notamment en matière de souveraineté numérique, de transition énergétique (villes connectées, bornes de recharge, optimisation énergétique des réseaux) et de **compétitivité** des entreprises françaises sur des marchés en recomposition.

Dans ce contexte, l'EDEC entendait produire un **cadre structurant et ambitieux**, permettant d'objectiver les **évolutions quantitatives et qualitatives** de l'emploi, de cartographier les métiers émergents ou en transformation, et d'outiller les acteurs de la branche et des entreprises afin d'anticiper les tensions, d'accompagner les **mobilités professionnelles** et de **soutenir les dynamiques de reconversion**. La volonté affichée était ainsi de dépasser une approche strictement conjoncturelle des besoins en main-d'œuvre pour inscrire **l'action publique et paritaire** dans une **perspective prospective et systémique**, articulant analyse économique, ingénierie de compétences et dispositifs de formation.

La pertinence de l'EDEC tient ainsi d'abord à son **ancrage dans un diagnostic partagé des mutations** de la filière des infrastructures numériques. En s'inscrivant dans la continuité du **Plan France Très Haut Débit** et du **précédent EDEC** dédié à la fibre optique, le dispositif a ainsi su dépasser une logique de simple accompagnement du déploiement massif pour intégrer une **approche plus prospective**, orientée vers la transformation des métiers, la professionnalisation durable des interventions et la sécurisation des **parcours professionnels**.

Si la **pertinence stratégique de l'EDEC** est **largement avérée**, deux points d'attention peuvent être relevés :

- La **pertinence « sectorielle »** du périmètre de l'EDEC a été questionnée par le retrait de la branche de la Métallurgie, qui, dans un contexte de fortes sollicitations sur d'autres EDEC/travaux a fait le choix de se retirer de l'EDEC INFRANUM, ainsi qu'en raison d'une perception d'apports limités de l'EDEC pour les entreprises relevant de son périmètre : *« Nous avons eu un décalage entre ce qui avait été signé dans l'EDEC et la réalité des besoins. Les études ont montré quels étaient les besoins et finalement, c'est vrai la métallurgie était moins concernée, les besoins se concentraient sur les enjeux de maintenance davantage, que l'installation »* (entretien membre du comité de pilotage) ; *« La branche était impliquée dans une dizaine d'EDEC, il y a eu un effet de priorisation dans un contexte où les acteurs ne pouvaient être disponibles partout. »* (Entretien membre du comité de pilotage)
 - Ce départ traduit moins un échec qu'un **décalage** entre le périmètre initial et l'évolution réelle des besoins, davantage centrés sur l'installation et la maintenance que sur la fabrication. Il met en évidence l'exigence d'un ajustement fin et continu entre les actions engagées et les priorités stratégiques des branches professionnelles, condition déterminante de leur mobilisation et de leur implication durable dans un cadre interbranches.
- La **pertinence « temporelle »** de l'EDEC, dispositif qui, par nature, s'inscrit dans des cycles relativement longs d'ingénierie, de concertation et de production de livrables, peut également être interrogée au regard d'un environnement sectoriel particulièrement mouvant.
 - La filière des infrastructures numériques a en effet connu, sur la période de mise en œuvre de l'EDEC, des **évolutions rapides** : accélération puis ralentissement du déploiement de la fibre, montée en charge des data centers, tensions sur les modèles économiques du raccordement final, recomposition des chaînes de sous-traitance, évolutions réglementaires et technologiques... Or, la temporalité propre à un EDEC (élaboration de cahiers des charges, passation de marchés, conduite d'études, validation en instances paritaires, production de rapports et d'outils, diffusion...) **ne permet pas toujours une traduction immédiate** et opérationnelle des diagnostics et outillage produits.
 - Plusieurs acteurs soulignent ainsi un **décalage entre la production des analyses** et le moment où les entreprises avaient déjà engagé leurs **propres ajustements organisationnels** ou **stratégiques**.
 - Certaines actions, notamment relatives aux passerelles professionnelles ou à la reconnaissance des compétences, sont intervenues à un stade où les besoins étaient déjà en partie **traités de manière empirique** par les entreprises, réduisant **l'effet d'entraînement attendu**.
 - De même, l'aboutissement tardif de certains livrables limite leur capacité à infléchir des décisions déjà prises dans un contexte de marché évolutif.

« Il y avait une baisse d'un tiers des professionnels qui étaient dans la partie raccordement. Donc il fallait travailler sur des dynamiques de passerelles, mais on est 2 ans et demi, 3 ans après. Et les entreprises ne nous ont pas attendu. » (Entretien partenaire)



Ce que l'on retient en synthèse :

Les actions développées dans le cadre de l'EDEC apparaissent **pertinentes au regard des besoins et des attentes des différentes cibles visées** lors de son élaboration.

En articulant **anticipation des mutations, accompagnement des entreprises, sécurisation des parcours professionnels** et **valorisation** des métiers, le dispositif constitue un levier structurant pour accompagner durablement la transformation de la filière.

Sa **pertinence stratégique** repose sur sa volonté à traduire, sur le champ emploi-compétences, les orientations stratégiques du contrat de filière, tout en apportant des réponses opérationnelles à des enjeux technologiques, économiques et humains majeurs.

La **pertinence « sectorielle »** de l'EDEC (définition de son périmètre) a été fragilisée par le retrait de la branche de la Métallurgie, révélateur d'un décalage entre **périmètre initial et priorités effectives**. La pertinence « **temporelle** » de l'EDEC a été questionnée, la temporalité longue du dispositif s'articulant difficilement avec un **environnement économique et technologique très évolutif**.

2.2. Question 2 – Pertinence - Dans quelle mesure les modalités de pilotages mises en place ont-elles été en adéquation avec les besoins relatifs à la structuration et au déploiement des actions de l'EDEC (comitologie, fréquence) ?

2.2.1. Un pilotage à la hauteur de l'ambition de l'EDEC et de la complexité de son environnement institutionnel

Les **modalités de pilotage** déployées dans le cadre de l'EDEC apparaissent, dans l'ensemble, en adéquation avec les **besoins inhérents à la structuration**, à la **coordination** et au déploiement opérationnel des actions, et ce malgré un environnement institutionnel marqué par une forte **complexité** et une **instabilité** persistante.

Le dispositif s'est déployé dans un contexte marqué par une **pluralité d'acteurs** (trois OPCO, plusieurs branches professionnelles, État, représentants du Contrat stratégique de filière, fédérations, partenaires sociaux), aux **intérêts et temporalités parfois différenciés**. Cette configuration, renforcée par une forte **dimension politique** au lancement (signature ministérielle, large mobilisation initiale), a fortement conditionné **l'architecture de gouvernance et les modalités de coordination**.

« Le COPIL au départ avait 90 personnes, dans une ambiance « podcast », très passif. On avait un engouement sur le sujet, lié au contexte post-Covid. Une ministre avait signé publiquement l'EDEC avec un événement médiatisé, donc beaucoup d'acteurs ont voulu se positionner pour réseauter, faire partie du projet. » (Entretien membre du comité de pilotage)

Dans ce cadre contraint, le pilotage mis en place est **largement reconnu** par les parties prenantes comme robuste, agile et de grande qualité sur le plan relationnel. Il a permis d'assurer une continuité stratégique et opérationnelle du dispositif, alors même que l'EDEC a été soumis à de **nombreux aléas structurels**, tels que des changements répétés d'interlocuteurs clés, le retrait anticipé d'une branche

professionnelle et d'un opérateur de compétences, ou encore des ajustements fréquents du périmètre et des priorités d'intervention.

- Ces éléments auraient pu fragiliser durablement la mise en œuvre du projet : ils ont toutefois été **contenus** grâce à une capacité de pilotage à la fois **réactive** et **persévérante**.
- La **continuité opérationnelle** a reposé en grande partie sur l'engagement de pilotes identifiés comme « moteurs », capables d'assurer la **mémoire du projet** et de **maintenir un lien** entre les différentes séquences de travail.

« Un très bon pilotage, une très forte implication des acteurs qui s'est traduite par un bon portage, des personnes qui ont toujours répondu présentes, motivées, malgré toutes les difficultés et aléas. » (Entretien membre du comité de pilotage)

La comitologie a reposé sur une articulation entre des COPIL élargis et des instances plus resserrées (COTECH, groupes de travail thématiques). Si les COPIL ont parfois souffert d'un format jugé « disproportionné » au regard des besoins décisionnels (notamment parce que ces instances pouvaient rassembler un nombre très important de participants, dans une logique davantage informative que stratégique), ils ont néanmoins permis d'assurer la **représentation institutionnelle et la visibilité politique** du dispositif.

Les COTECH ont constitué le **véritable espace de pilotage opérationnel** : fréquence plus soutenue, échanges techniques approfondis, validation progressive des livrables, réactivité face aux difficultés. Cette structuration à deux niveaux a contribué à sécuriser l'avancement des travaux malgré la complexité de la gouvernance.

La **qualité du pilotage** opérationnel est ainsi particulièrement soulignée par les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions. Celui-ci est décrit comme **attentif, disponible** et doté d'une réelle capacité d'écoute, favorisant une prise en compte fine des **contraintes** de terrain et des réalités des entreprises. Cette posture a permis des **ajustements méthodologiques** continus, notamment en réponse aux difficultés de mobilisation des entreprises, à l'hétérogénéité des publics cibles et aux temporalités parfois dissonantes entre les partenaires institutionnels et les acteurs économiques.

« La qualité de la coopération avec les OPCO a été parfaite, ils ont parfaitement compris nos difficultés de mobilisation des entreprises, nous avons cherché des solutions ensemble, nous avons été appuyés pour chercher d'autres contacts, tout le monde a été force de proposition et les ajustements proposés ont été acceptés, avec facilité, nous ne sommes pas restés figés dans nos difficultés. » (Entretien prestataire)

En particulier, les actions intervenant dans les phases finales de l'EDEC, telles que les ateliers GPEC ou l'étude d'opportunité (lot 5), ont ainsi été confrontées à un effet d'« usure » des entreprises déjà **sollicitées** à plusieurs reprises au cours du dispositif.

Les prestataires soulignent à cet égard la **fluidité des relations de travail**, fondées sur un climat de confiance propice à la **co-construction** et à l'adaptation des dispositifs, dans un environnement pourtant fortement politisé et instable.

2.2.2. Axes d'amélioration pour de prochains EDEC

Quelques axes d'amélioration, notamment dans la perspective de futurs EDEC, sont identifiés par les parties prenantes interrogées :

- **L'absence de comptes rendus systématiquement formalisés des COPIL nationaux** et la fluctuation des participants ont pu nuire à la lisibilité des décisions prises et à la traçabilité des arbitrages sur le temps long. Cela s'est avéré pénalisant pour les pilotes ayant rejoint l'EDEC en

cours de route (perte de visibilité sur les intentions de départ, origines de certaines décisions, effet mémoire important).

- L'exhaustivité de ces documents est également particulièrement utile pour tout travail de bilan/évaluation et gagnerait à être mise en place de manière systématique (y compris dans des formats soutenables pour les pilotes – synthèses courtes des relevés de décision par exemple).
- **Un essoufflement progressif de la mobilisation collective** a été repéré, notamment en fin d'EDEC, susceptible de fragiliser les dynamiques partenariales engagées : *« Il y a eu une très grande volonté au départ, tout le monde était motivé, l'aspect paritaire fonctionnait très bien. Mais aujourd'hui, ça s'est réduit, délité dans le temps. Le temps long fait que les échanges se délitent, il y avait beaucoup d'actions, on a un peu perdu le fil »* (entretien représentant de branche)
- Les actions intervenues en fin d'EDEC (outil pour le repérage des passerelles, étude d'opportunité) ont été confrontées à une « fatigue institutionnelle » et à une difficulté accrue à **mobiliser les entreprises**.
- La **dimension très politique** du lancement ne s'est pas traduite par une structuration pérenne de la gouvernance stratégique, en lien avec des priorités, intérêts fluctuants entre acteurs.



Ce que l'on retient en synthèse :

Les **modalités de pilotage de l'EDEC** se sont révélées en adéquation avec les **exigences de structuration et de déploiement d'un dispositif interbranches** évoluant dans un environnement institutionnel complexe et instable.

L'architecture retenue, articulant des instances élargies de type COPIL et des espaces plus resserrés et techniques (COTECH, groupes de travail), a permis de concilier **représentation institutionnelle, visibilité politique** et **efficacité opérationnelle**. La continuité stratégique du projet, malgré les changements d'interlocuteurs, les ajustements de périmètre et le retrait de certains partenaires, a reposé sur un pilotage engagé, réactif et fondé sur une **forte qualité relationnelle**, favorisant l'adaptation progressive des actions aux contraintes rencontrées.

Dans le même temps, la taille et l'hétérogénéité des instances stratégiques, ainsi que la formalisation inégale des échanges, ont parfois limité **la lisibilité des arbitrages** et la **capitalisation dans la durée**, en particulier lors des transitions d'équipes. L'essoufflement progressif de la mobilisation collective en fin de dispositif, souligne **l'importance d'un pilotage stratégique consolidé et stabilisé** dans le temps.

2.3. Question 3 – Efficacité - Dans quelle mesure les acteurs concernés (partenaires sociaux, professionnels, entreprises, salariés etc.) se sont-ils emparés des travaux conduits ? Les formats de restitution et les canaux de diffusion des travaux favorisent-ils leur identification et leur appropriation par les acteurs visés ?

Les entretiens menés mettent en évidence une **appropriation contrastée** des travaux conduits dans le cadre de l'EDEC. Si les partenaires directement impliqués dans la gouvernance (représentants des branches, OPCO, services de l'État, organisations professionnelles...) se sont emparés des productions, en participant aux échanges techniques et en contribuant à la validation des livrables, la diffusion et l'appropriation par les entreprises, et plus encore par les salariés, apparaissent plus hétérogènes.

Les **travaux prospectifs**, les **cartographies métiers** et les **outils produits** (référentiels, fiches métiers, études d'opportunité, supports de communication) ont été reconnus comme **utiles et de qualité** par la **majorité** des acteurs interrogés, y compris les représentants des **branches** professionnelles.

Ils constituent des **ressources structurantes** pour alimenter les réflexions sectorielles et appuyer des démarches de gestion des emplois et des parcours.

Mais leur **appropriation opérationnelle** par un tissu d'entreprises très fragmenté, composé en grande partie de PME, de TPE et d'acteurs de rangs de sous-traitance élevés, demeure inégale. La complexité institutionnelle du dispositif, la multiplicité des acteurs impliqués et la forte dimension politique du lancement ont pu fragiliser les relais disponibles pour les entreprises de terrain, en particulier celles **peu insérées dans les réseaux professionnels structurés**.

« Si les études produites ont été partagées, les autres outils sont restés insuffisamment partagés. La difficulté tient aussi à l'absence de centralisation claire des livrables et d'une stratégie de vulgarisation adaptée, on ne savait pas comment procéder » (entretien partenaire)

La **mobilisation des entreprises** et des salariés s'est révélée variable selon les actions et les temporalités. Certaines démarches, telles que la campagne de valorisation du métier de technicien fibre ou les ateliers GPEC, ont suscité un **intérêt réel**, mais ont également rencontré des limites liées aux contraintes opérationnelles des entreprises et à une forme de saturation progressive en fin de programmation. Les actions intervenues tardivement ont ainsi été confrontées à un effet de **« sursollicitation »** réduisant la motivation et/ou la disponibilité des acteurs pour s'investir pleinement dans des dispositifs perçus comme **exigeants en temps**, dans un environnement économique en recomposition.

« On a eu énormément de mal à mobiliser nos entreprises, on n'en trouvait plus. Le temps long, l'épuisement, l'incapacité à mobiliser les adhérents, cela nous use aussi » (entretien représentant de branche)

Les formats de restitution et les canaux de diffusion ont, quant à eux, privilégié des supports classiques (rapports d'études, livrables techniques, présentations en instances), **adaptés aux acteurs institutionnels** mais moins immédiatement accessibles pour les entreprises de petite taille ou les salariés.

- L'absence d'une stratégie de communication unifiée et centralisée, à date, ainsi que la dispersion des livrables entre différents canaux, ont pu limiter **leur visibilité et leur identification par les publics cibles** : *« Au démarrage, on a eu une très belle étude de marché, les études suivantes étaient également très bien, on a eu de beaux outils après à disposition des demandeurs d'emploi, des prescripteurs, mais comment communiquer sur ces outils ? Les fiches métiers n'étaient pas très*

habillées pour être accessibles, mais on avait des ressources plus lisibles, il faut qu'on les fasse connaître » (entretien représentant de branche)

- En ce sens, l'efficacité du dispositif ne tient pas tant à la **qualité intrinsèque des productions** qu'aux **modalités de leur mise en circulation** et de leur traduction en outils directement mobilisables.

Plus largement, les constats issus des entretiens soulignent une tension structurelle inhérente à ce type de dispositif : la nécessité de **produire une analyse prospective approfondie**, fondée sur la concertation et la consolidation d'hypothèses robustes, se heurte à l'exigence d'une réponse rapide à des **mutations technologiques et économiques accélérées**. Ce décalage temporel peut affecter la capacité des acteurs à s'approprier pleinement des travaux dont les conclusions interviennent parfois à un moment où les **ajustements ont déjà été engagés de manière pragmatique**.

« On espère que ça sera utilisé, mobilisé, que ça ne sera un coup d'épée dans l'eau, mais nous avons toujours des craintes que ça ne suffise pas, c'était un contexte tellement particulier » (entretien prestataire)

Il invite à repenser l'articulation entre production de connaissances, ingénierie paritaire et déploiement opérationnel, afin de renforcer l'impact effectif des actions et d'en **favoriser une appropriation plus large** et plus **homogène** par l'ensemble des cibles visées.



Ce que l'on retient en synthèse :

L'**appropriation des travaux** de l'EDEC apparaît **différenciée** selon les **catégories d'acteurs**. Si les partenaires institutionnels et professionnels directement impliqués dans la gouvernance se sont pleinement saisis des productions, leur diffusion et leur mobilisation par les **entreprises** (en particulier les TPE, PME et acteurs de la sous-traitance), ainsi que par les salariés, demeure plus **hétérogène**.

La **qualité des travaux prospectifs** et des **outils produits est reconnue**, mais leur traduction opérationnelle a été conditionnée par la complexité institutionnelle du dispositif, la **dispersion** des canaux de diffusion et l'absence d'une stratégie de communication unifiée, limitant leur visibilité et leur accessibilité pour les publics de terrain. La **mobilisation** s'est par ailleurs révélée variable dans le temps, certaines actions tardives ayant été confrontées à un contexte de forte sollicitation et de **disponibilité réduite** des entreprises.

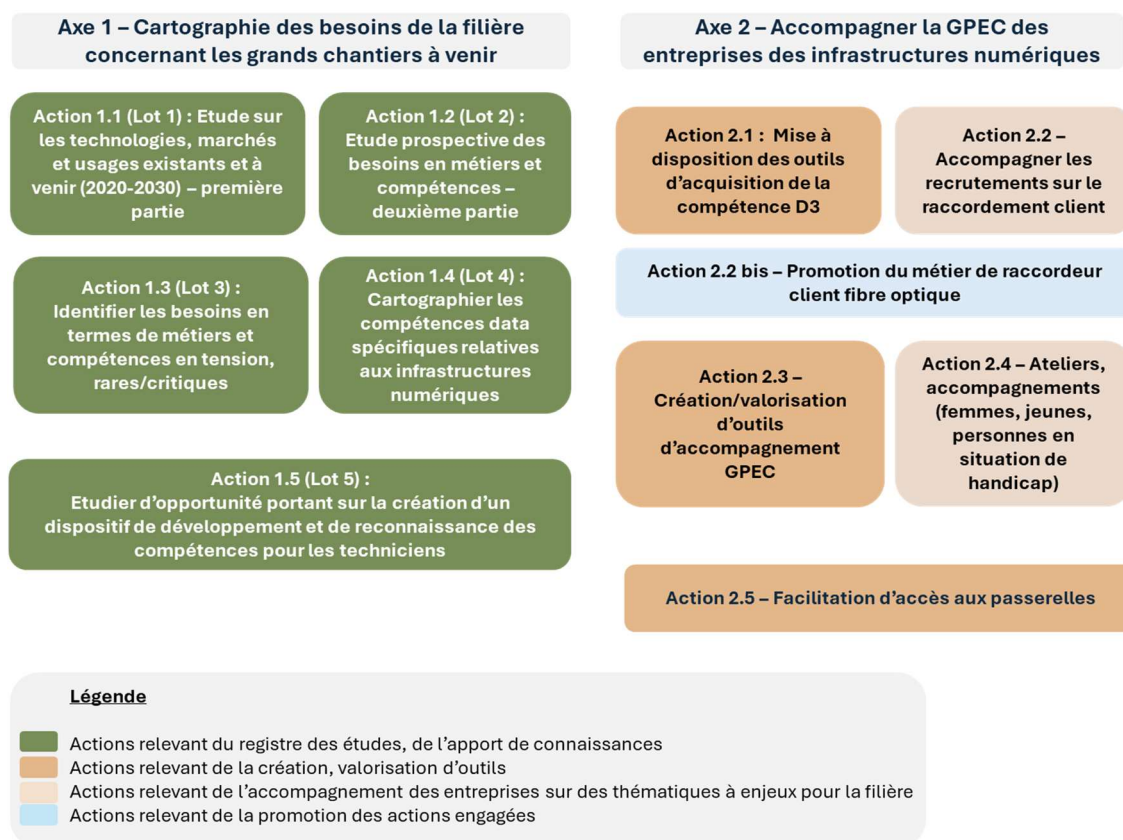
Ces constats mettent en lumière une **tension structurelle entre le temps long de la production prospective** et le **rythme accéléré des transformations économiques**, invitant à renforcer l'articulation entre élaboration des connaissances, diffusion ciblée et déploiement opérationnel afin d'accroître l'**appropriation** effective des travaux par l'ensemble des acteurs visés.

2.4. Question 4 – Efficacité - En quoi les actions mises en œuvre ont-elles permis de cartographier les besoins de la filière et de déboucher sur des préconisations opérationnelles (axe 1) et d'accompagner la GPEC des entreprises (axe 2) ?

2.4.1. Enseignements transversaux

A noter : Dans le cadre de l'évaluation, nous n'avons pas pu obtenir le retour d'expériences d'entreprises ayant été mobilisées dans le cadre de l'EDEC et/ou bénéficiaires des ressources produites, malgré nos sollicitations. Par ailleurs, toutes les actions n'étaient pas achevées au moment du lancement des investigations. Le recul évaluatif sur cette question est ainsi faible et les éléments présentés ci-après ne s'appuient que sur le retour des acteurs impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre des actions.

Pour rappel, les actions in fine déployées dans le cadre de l'EDEC ont été les suivantes



Les **études prospectives conduites** (lots 1, 2 et 3) ont permis de segmenter les marchés, d'objectiver les volumes d'emplois à horizon 2030 et de cartographier les métiers. Ces travaux ont été jugés « **solides** », « **instructifs** » et « **utiles** » par la totalité des acteurs rencontrés, notamment pour éclairer les dynamiques d'emploi et anticiper les tensions.

« *Les études prospectives ont été très satisfaisantes, pour tous les acteurs, cela a permis de documenter, d'objectiver des trajectoires, des évolutions, de mettre des chiffres en face de pressentiments, c'était très bien* » (entretien membre du comité de pilotage)

Pour les entreprises, les actions menées ont répondu à **plusieurs besoins identifiés** : clarification des compétences attendues (référentiel du « bon raccordeur fibre »), outils RH (guides, fiches métiers, supports sur l'inclusion), travaux sur les passerelles professionnelles et étude d'opportunité sur un dispositif certifiant pour les techniciens.

Ces livrables apportent des ressources concrètes pour **structurer les pratiques de recrutement**, de formation et de mobilité.

La campagne de communication sur le métier de raccordeur, ayant généré plus de 9 000 visites sur la page dédiée de France Travail en deux mois, témoigne d'un **écho réel auprès des publics cibles**.

Mais, dans l'ensemble, la réponse aux besoins des entreprises, en particulier des PME et TPE, est restée **partielle** :

- La **mobilisation a été relativement faible** dans les ateliers ;
 - Les outils ont été peu diffusés ou sont perçus comme « insuffisamment appropriés » à date ;
 - Plusieurs interlocuteurs soulignent l'absence de centralisation claire des livrables et une stratégie de communication trop limitée.
- De ce fait, des productions pertinentes sont parfois restées **méconnues**, y compris par des acteurs impliqués dans la filière. L'effet levier sur les pratiques réelles des entreprises semble donc **inférieur au potentiel** des travaux réalisés.

Pour les salariés en poste, notamment les techniciens fibre ou cuivre, l'EDEC a bien identifié les enjeux de sécurisation des parcours dans un **contexte de fin de cycle** (achèvement du déploiement fibre, décommissionnement du cuivre).

- Les travaux sur les passerelles et sur un socle commun de compétences constituent une **réponse adaptée** aux besoins de mobilité inter-métiers et d'anticipation des transitions.
 - Néanmoins, **ces outils sont arrivés tardivement** par rapport aux dynamiques économiques : certaines entreprises avaient déjà engagé leurs propres stratégies : *« Un exemple, c'est l'outil passerelle, utile, qui arrive toutefois trop tard pour peser sur des stratégies RH déjà engagées. L'outil vient de sortir... Mais on est 2 ans et demi après. Les entreprises ne nous ont pas attendus »* (entretien partenaire)
- L'utilité est reconnue, mais son impact opérationnel dépendra fortement de la mise en œuvre post-EDEC.

Pour les adultes en reconversion et les demandeurs d'emploi, l'EDEC a contribué à soutenir les **métiers en tension**, notamment via la mobilisation de POEC et la valorisation du métier de technicien fibre. Les études et fiches métiers constituent également des supports utiles pour les **prescripteurs de l'emploi**. Toutefois, un angle mort majeur limite **la portée des ressources produites** : la forte présence d'auto-entrepreneurs et de sous-traitants de rang 3 ou 4, souvent hors des circuits classiques de formation et **sans réel rattachement à un OPCO**. Or, ce segment concentre précisément les problématiques de qualité, de compétences et de sécurisation des parcours.

« La prédominance des auto-entrepreneurs va limiter fortement la portée des actions EDEC sur ce public, comme ils n'ont pas d'OPCO de référence, ni moyens de formation, c'est très dur de les toucher, chez les autos-entrepreneurs, la formation continue avec un OPCO n'existe pas, on ne pourra rien faire sur cet aspect » (entretien partenaire)

L'EDEC a objectivé ces enjeux, mais **dispose de leviers limités** pour agir sur ce **public structurellement difficile à atteindre**.

2.4.2. Focus spécifiques sur chacune des actions engagées

Axe 1 : Cartographie des besoins de la filière concernant les grands chantiers à venir

Principaux enseignements – Mise en œuvre des actions

Focus – action Lot 1 – Réalisation d'une première partie de l'étude sur les technologies, marchés et usages existants et à venir

Objectifs de l'action : Réalisation de la première partie de l'étude sur les technologies, marchés et usages existants et à venir (2020-2030), prenant en compte les changements dans les habitudes mises en exergue par le coronavirus (télétravail, téléconsultations, etc.), mais aussi l'impact de la transformation numérique ou encore celui de la transition écologique.

- Evaluation des potentiels financiers pour chaque marché émergent (5G, Smart, IoT, ...)
- et les structures qui permettent leur déploiement
- Typologie des entreprises concernées
- Analyse par région ou zone géographiques (zone urbaine, rurale, ...)
- Une analyse des usages qui pourra s'appuyer sur ce qui se passe à l'international
- Vision prospective en termes de marché des volumes d'activité
- Impact de la crise sanitaire sur les usages existants et à venir

Portage : AFDAS

Calendrier : 2021-2022

Statut : action clôturée

Enseignements clefs

✓ Une étude très riche, qui a constitué « un socle de connaissances » clef pour la suite de l'EDEC

Principaux résultats : Une première étude, intitulée Les marchés émergents des infrastructures numériques à l'horizon 2030, a analysé les grandes tendances sur les chantiers en cours et à venir en matière d'extinction ou de déploiement de réseaux fixes et mobiles, des datacenters, ainsi que les enjeux liés à ces déploiements ou encore les évolutions des écosystèmes. Elle met également en perspective les principaux facteurs susceptibles d'accélérer ou, au contraire, de freiner le rythme des déploiements.



Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
✓	✓	Limitée, l'étude couvre une période spécifique - potentiel d'actualisation	Forte

Focus – actions Lot 2 et Lot 3 – étude prospective des besoins en métiers et compétences basée sur les résultats de la première partie de l'étude Lot 1

Objectifs des actions :

Action 1.2 : étude prospective des besoins en métiers et compétences basée sur les résultats de la première partie de l'étude comprenant les éléments suivants :

- **Etat de l'art territorial et sectoriel des métiers et compétences**
- **Une approche emplois :** Analyse démographique (âge, sexe, ...) et territoriale
- **Focus parité :** dresser un bilan sur la représentativité des femmes au sein de la filière
- **Une approche compétences :** Cartographier les compétences existantes, celles transversales et celles nécessaires pour réussir les déploiements des différents marchés
- **Etablir une vision prospective territoriale (2020-2030)** des besoins de la filière, en termes d'emplois; prévisionnel des emplois; de compétences :

Action 1.3 : identifier les besoins emploi / formation en termes de métiers et compétences en tension, rares et/ou critiques

Portage : AFDAS

Calendrier : 2021-2022

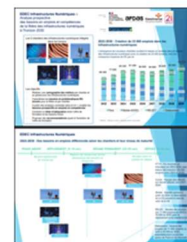
Statut : action clôturée

Enseignements clefs

✓ Un **travail méthodologiquement** solide et bien articulé avec l'action amont (1.1), reposant sur une coopération étroite entre prestataires.

✓ La logique de « **tailage** » **entre les lots a permis de passer efficacement des scénarios technologiques** à une traduction concrète en **volumes d'emplois**, avec un effort particulier sur la quantification et la territorialisation des besoins

Principaux résultats : Les travaux mettent en évidence une création nette de 33 000 emplois d'ici 2030, différenciée selon les chantiers. Différents formats ont été conçus afin de mettre en lumière les enseignements de l'étude : rapport complet, synthèse et infographie.



Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
✓	✓	Limitée, l'étude couvre une période spécifique - potentiel d'actualisation + intérêt fort sur les données chiffrées exprimé	Forte

Les acteurs en parlent :

« Ces études étaient très intéressantes, on a eu un travail de coordination entre prestataires très riche, très aidant, chacun a eu à cœur de travailler la complémentarité des travaux. Les chiffres étaient très clairs, communicants, c'était agréable de voir que les résultats n'allaient pas rester sur étagère, mais pouvoir être diffusés » (entretien prestataire)

Focus – action Lot 4 – Cartographier les compétences data spécifiques relatives aux infrastructures numériques identifiées lors de l'étude (lot 1 et 2)

Objectifs de l'action : cartographier les compétences data spécifiques relatives aux infrastructures numériques identifiées lors des études relevant des actions 1.1, 1.2 et 1.3

Portage : AFDAS

Calendrier : 2021-2022

Statut : action clôturée

Enseignements clés

- ✓ La cartographie des métiers a constitué une **action techniquement lourde**, compte tenu du nombre de métiers et de leur forte spécialisation
- ✓ Le **groupe de travail emploi-formation** du Comité de filière a fortement mobilisé et décisif pour qualifier les métiers.
- ✓ Ce **travail collaboratif** a permis de produire des référentiels de compétences structurés et cohérents. La cartographie est ainsi perçue comme un socle solide et de qualité

Principaux résultats : La cartographie des métiers et compétences de la filière portée sur les grands chantiers définis, et donnant lieu à la création de 28 fiches emplois. Ces fiches ont notamment été instruites par France Travail en vue du nouveau Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (ROME 4.0).

Ingénieur / Ingénieure infrastructures télécoms réseaux mobiles

Informations clés

Missions principales

- Pour les postes de techniciens de premier niveau dans le domaine de la connectivité mobile de données
- La maintenance de la connectivité de qualification de l'équipement de la connectivité et de la maintenance des réseaux de télécommunications mobiles
- Travail avec des équipements réseau complexes pour fournir une couverture mobile et une connectivité de haute qualité aux utilisateurs finaux
- Travail avec les fournisseurs réseau mobiles, les fournisseurs d'équipement et les opérateurs réseau afin de régler des problèmes de connectivité et de qualité de service
- Collaborer avec divers départements techniques pour intégrer de nouvelles technologies et améliorer les réseaux existants
- Mettre à jour les bases de données et les bases de données pour les nouveaux projets de télécommunications
- Lire la documentation technique et les rapports de projet pour assurer la conformité aux normes en vigueur

Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
✓	✓	Forte	Forte

Focus – action lot 5 – Etude d'opportunité portant sur la création d'un dispositif de développement et de reconnaissance des compétences pour les techniciens de la filière des infrastructures numériques

Objectifs de l'action : étudier l'opportunité portant sur la création d'un dispositif de développement et de reconnaissance des compétences pour les techniciens de la filière des infrastructures numériques

Portage : AFDAS

Calendrier : 2025-2026

Statut : action clôturée très récemment (janvier 2026)

Enseignements clés

- ✓ L'étude confirme l'existence d'un **besoin réel de reconnaissance** et de **structuration des compétences** des techniciens des infrastructures numériques, dans un contexte de **mutations technologiques rapides**.
- ✓ L'étude met en évidence l'intérêt d'une approche par socle commun de compétences et blocs, plutôt que par une certification métier trop étroite, afin de favoriser les mobilités et la sécurisation des parcours, notamment pour les petites entreprises.
- ✓ Des **difficultés importantes de mobilisation des professionnels**, qui ont été levées par la mutualisation d'entretiens avec d'autres actions de l'EDEC.

Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
✓	✓	Des suites très concrètes à donner pour faire vivre les préconisations proposées	Forte

Les acteurs en parlent :

« Une très belle action, lourde forcément car on se projette sur la création d'un CQP, ça sera long, mais c'est très bien de sensibiliser nos fédérations à ce projet, qu'il faudra porter ensuite. C'est un beau travail qui a été fait, malgré les difficultés de mobilisation des entreprises » (entretien représentant de branche)

« En conclusion, on a un dispositif certifiant à créer, le besoin de compétences a été démontré, sur les perspectives de décommissionnements du cuivre, le besoin de compétences est spécifique. Une étude d'opportunité de qualité » (entretien membre du comité de pilotage)

Axe 2 : Accompagner la GPEC des entreprises des infrastructures du numérique

Focus – Axe 2-Action 2.2 – étude concernant l’accompagnement des recrutements liés au raccordement des clients en fibre optique (D3)

Objectifs de l'action : cette action a été réalisée suite à l'étude emploi-formation de l'axe 1, qui a identifié des besoins de montée en compétences à court terme sur le raccordement.

- Dresser un état des lieux des difficultés de recrutement relatif au raccordement client dans la filière fibre optique et les solutions mises en œuvre face à ces besoins
- Objectiver les problématiques de recrutement sur le raccordement client via la réalisation d'une enquête
- Mettre en œuvre des opérations de coordination des politiques RH sur le sujet

Portage : Constructyts

Calendrier : 2022

Statut : action clôturée

Enseignements clés

✓ Une étude fondatrice sur l'axe 2 ayant permis d'alimenter plusieurs actions

Principaux résultats : cette étude a permis de dresser un état des lieux sur les besoins en emploi et en compétences pour le raccordement fibre optique (D3) des entreprises concernées, en les mettant au regard de l'offre de formation existante. Elle a débouché sur un plan d'actions visant à soutenir la promotion du métier de raccordeur, et l'opportunité de créer une attestation de compétences dédiée en lien avec les besoins en compétences identifiés (compétences techniques et comportementales).



Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
✓	✓	L'étude a débouché sur la mise en œuvre d'autres actions dans le cadre de l'EDEC	Forte

Focus – Axe 2-Action 2.2 bis – Promotion du métier de raccordeur de fibre optique

Objectifs de l'action : Promouvoir le métier de raccordeur fibre optique afin d'appuyer les entreprises de la filière à faire face à leurs besoins de recrutement

Portage : Constructyts

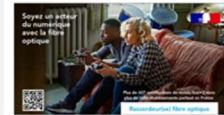
Calendrier : 2023

Statut : action clôturée

Enseignements clés

✓ Une promotion des métiers qui s'est principalement appuyée sur les outils numériques

Principaux résultats : Cette promotion a été assurée à travers une campagne de communication avec une agence de marketing de performance numérique. Au final, sur 3 mois, plus de 9 000 personnes ont visité une page de France Travail dédiée à ce métier.



Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
Elle est partielle, dans la mesure où les installateurs ont fortement eu recours à la sous-traitance sur le raccordement	✓	Action ponctuelle qui n'avait pas vocation à être pérennisée dans la mesure où le besoin était circonscrit dans le temps	Moyenne

Les acteurs en parlent :

« En fin d'année 2023, une campagne de communication en ligne a été réalisée afin de promouvoir le métier de raccordeur fibre optique, compte tenu des besoins en recrutement pour la dernière étape du déploiement. En deux mois de campagne, plus de 9 000 personnes ont visité une page de France Travail dédiée à ce métier, un beau succès » (entretien représentant de branche)

Focus – Axe 2-Action 2.1– Identification des mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité et la qualité du raccordement client de la fibre optique

Objectifs de l'action :
Développer des compétences adaptées pour répondre aux besoins

Portage : Constructyts

Calendrier : 2024

Statut : action clôturée

Enseignements clefs

✓ Une étude devant permettre de préciser les actions de formation à envisager pour assurer la montée en compétences des raccordeurs sur la fibre optique (D3)

Principaux résultats : Cette étude a permis de travailler de manière précise sur un dispositif de formation à l'attention des raccordeurs, en s'appuyant sur des ateliers avec des professionnels. Elle a débouché sur des préconisations en matière de :

- Ingénierie de formation pour une attestation de compétences sur le métier de raccordeur (durée, compétences visées)
- Ingénierie pédagogique sur le déroulé de la formation (QCM, mise en situation pratique...)



Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
Elle est partielle, dans la mesure où les installateurs ont fortement eu recours à la sous-traitance sur le raccordement	✓	L'attestation de compétences n'a jamais été mise en place, dans la mesure où l'installation de la fibre était le plus souvent sous-traitée	Forte



Focus – Axe 2-Action 2.3– Création d'un outil de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) pour la filière des infrastructures du numérique

Objectifs de l'action :

- Appuyer les entreprises et les salariés des entreprises de la filière à mieux appréhender les enjeux en lien avec les mutations des emplois et des compétences en s'appuyant sur les résultats des études produites dans le cadre de l'EDEC
- Créer un outil en ligne permettant aux entreprises et aux salariés de la filière de s'informer sur les enjeux emploi-compétences avec une clé d'entrée par profil (chef d'entreprise, RH/manager, salarié)

Portage : Constructyts

Calendrier : 2024

Statut : action clôturée

Enseignements clefs

✓ Une action de communication et de vulgarisation des études prospectives de l'EDEC à destination des entreprises et des salariés de la filière numérique

Principaux résultats : Cette action vise à appuyer directement les entreprises et les salariés de la filière à s'approprier les résultats des études prospectives de l'EDEC. Son fonctionnement par profil et par arborescence permet aux utilisateurs d'avoir une information ciblée par rapport à leurs problématiques. Elle est globalement plébiscitée par les acteurs interrogés.



Lien :
<https://view.genially.com/66cdf95d5e9f16aeaf61c0c5/dossier-reporting-gepp-infrastructures-du-numerique>

Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
✓	✓	La diffusion sur ce site semble encore pouvoir être optimisée. À noter néanmoins la volonté d'acculturer les conseillers Constructyts à l'outil afin qu'ils l'utilisent dans leurs RDV	Forte



Focus – Axe 2-Action 2.4– Création d'outils d'accompagnement GPEC à travers des ateliers de travail dédiés

Objectifs de l'action :
Appuyer les entreprises du numérique à diversifier les publics dans leurs pratiques de recrutement (femmes, PSH, jeunes)

Portage : Constructys

Calendrier : 2025

Statut : action clôturée

Enseignements clés

✓ Une action qui a peiné à mobiliser les entreprises, particulièrement les TPE/PME

Principaux résultats : Cette étude a donné lieu à 3 ateliers thématiques avec les entreprises et à la production de fiches pratiques et de vidéos.
Le prestataire a rencontré des difficultés à mobiliser les entreprises, particulièrement les TPE/PME qui étaient pourtant visées dans l'action. Il en a découlé des fiches pratiques relativement généralistes. Le périmètre relativement large des activités des entreprises couvertes a également pu poser difficulté.



Pertinence	Efficacité	Durabilité, pérennisation	Satisfaction globale
✓	✓	Ces fiches pratiques ne semblent pas avoir fait l'objet d'une diffusion particulière	Moyenne



Les acteurs en parlent :

« L'action est très utile en soi, mais les livrables sont plutôt généralistes et n'ont pas encore été diffusés, les outils produits, comme les fiches pratiques, restent introductifs, bien pour un premier niveau, pour prendre conscience des enjeux d'inclusion, de féminisation, de prise en compte des situations de handicap, mais ils sont assez généralistes, on a eu du mal à avoir beaucoup d'entreprises pour creuser avec précision ces aspects. On avait parfois une ou deux personnes, ce n'était pas assez représentatif » (entretien partenaire)



Ce que l'on retient en synthèse :

Les **actions conduites dans le cadre de l'EDEC** ont permis de produire un **socle prospectif robuste** et partagé sur les **évolutions** de la filière (segmentation des marchés, projections d'emplois, cartographie des métiers), unanimement reconnu pour sa **qualité** et son **utilité stratégique**.

Des **outils concrets** ont également été développés à destination des entreprises et des salariés (référentiels, passerelles, supports RH, campagne de valorisation), apportant des ressources structurantes pour accompagner les recrutements et sécuriser les parcours.

Toutefois, leur **appropriation opérationnelle** demeure inégale, en particulier auprès des PME, TPE et acteurs de la sous-traitance, du fait d'une diffusion perfectible et d'une mobilisation variable dans le temps. Enfin, si l'EDEC a permis d'objectiver des enjeux majeurs (notamment ceux liés aux travailleurs indépendants et aux transitions post-déploiement fibre), les **leviers d'action** à destination de ces publics restent limités, conditionnant **l'impact durable** des travaux engagés.

2.5. Question 5 - Dans quelle mesure les moyens mobilisés (pour le pilotage ; par action) ont-ils été adaptés aux ambitions de l'EDEC au regard des résultats attendus ?

2.5.1. Bilan physico-financier de l'EDEC - Analyse de l'exécution budgétaire de l'EDEC

Le **bilan physico-financier** présenté ci-après s'appuie sur les **éléments consolidés en mars 2026**, présentés ainsi :

AXE	Action	Budget	Engagé	Payé	Constructys	Afdas	OpcO 2I*	Etat
AXE 1 : Cartographie des besoins de la filiale concernant les grands chantiers à venir	Action 1	242 184,00 €	216 300,00 €	216 300,00 €	44 342,00 €	44 342,00 €	19 466,00 €	108 150,00 €
	Action 2							
	Action 3							
	Action 4							
	Action 5		39 150,00 €	39 150,00 €	9 787,50 €	9 787,50 €	0,00 €	19 575,00 €
Sous-total		242 184,00 €	255 450,00 €	255 450,00 €	54 129,50 €	54 129,50 €	19 466,00 €	127 725,00 €
Axe 2 : Accompagner la GPEC des entreprises des Infranum	Action 1	72 700,00 €	72 700,00 €	72 700,00 €	14 904,00 €	14 904,00 €	6 542,00 €	36 350,00 €
	Action 2	89 900,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	10 250,00 €	10 250,00 €	4 500,00 €	25 000,00 €
	Action 2bis		39 900,00 €	39 900,00 €	8 180,00 €	8 180,00 €	3 590,00 €	19 950,00 €
	Action 3	78 000,00 €	78 000,00 €	78 000,00 €	15 990,00 €	15 990,00 €	7 020,00 €	39 000,00 €
	Action 4	103 526,00 €	48 100,00 €	48 100,00 €	12 025,00 €	12 025,00 €	0,00 €	24 050,00 €
Sous-total		344 126,00 €	288 700,00 €	288 700,00 €	61 349,00 €	61 349,00 €	21 652,00 €	144 350,00 €
Axe 3 : Conduire vers des nouvelles compétences	Action 3	32 520,00 €	32 035,00 €	32 035,00 €	8 008,75 €	8 008,75 €	0,00 €	16 017,50 €
Sous-total		32 520,00 €	32 035,00 €	32 035,00 €	8 008,75 €	8 008,75 €	0,00 €	16 017,50 €
Axe 5 : Evaluation		30 000,00 €	44 422,95 €	44 422,95 €	9 029,11 €	9 029,12 €	4 153,25 €	22 211,48 €
TOTAL GENERAL		648 830,00 €	620 607,95 €	620 607,95 €	132 516,36 €	132 516,37 €	45 271,25 €	310 303,98 €

Le **budget initial global de l'EDEC** s'élevait à **1 264 748 €**, structuré autour des **quatre axes principaux** :

- Cartographie des besoins de la filière des infrastructures numériques (budget prévisionnel : 250 000 euros) ;
- Accompagner la GPEC des infrastructures numériques (budget prévisionnel : 370 000 euros) ;
- Conduire vers de nouvelles compétences (budget prévisionnel : 410 000 euros) ;
- Valorisation locale et nationale des actions de l'EDEC (budget prévisionnel : 170 000 euros).

A ces axes, s'ajoutent une enveloppe dédiée à l'évaluation et des frais de gestion.

À la suite du retrait de la branche de la Métallurgie et d'actions prévues au titre des axes 3 et 4, la maquette financière de l'EDEC a été ajustée. Le montant global ajusté s'élevait à **1 147 890 €** (avenant).

Les montants engagés au 31 décembre 2024 s'élevaient à **456 900 euros**.

Répartition par partenaire	
AFDAS	132 516,36 €
CONSTRUCTYS	132 516,37 €
OPCO 2I	45 271,25 €
Total OPCO	310 303,98 €
ETAT	310 303,98 €
Total EDEC (11 actions + évaluation)	620 607,95 €
Prévisionnel EDEC (15 actions + évaluation)	1 119 640,00 €
Taux de réalisation	55%

Au **20 mars 2026**, in fine, la totalité des actions de l'axe 3 n'ont pas été mises en œuvre, les actions relatives à l'action 4 n'ont pas été engagées. Cela a conduit à un budget ajusté de **648 830 €**, pour un montant effectivement engagé de **620 607,95 €**, soit un taux d'exécution de 55% par rapport au budget initial. Le taux global d'engagement, inférieur au budget prévisionnel initial, reflète ainsi à la fois des ajustements de périmètre, des réorientations en cours de mise en œuvre. Par exemple, l'absence de consommation des enveloppes relevant des actions inhérentes aux axes 3 et 4 s'explique par les **ajustements opérés en cours d'EDEC**, à la suite du retrait de la branche de la Métallurgie et, par conséquent, de l'OPCO 2i.

Figure 1 - Répartition par financeur

L'axe 1 présente une dynamique de légère surconsommation, avec un passage de **242 184 €** à **255 450 €**, soit une augmentation de l'ordre de **+5,5 %**. Tous **les lots d'études** ont tous été réalisés. D'un point de vue physico-financier, cet axe apparaît relativement performant, avec une bonne capacité d'absorption des crédits et une mise en œuvre effective des actions, modulo un ajustement léger du calibrage prévisionnel.

L'axe 2 présente une sous-consommation, les crédits passant de **344 126 €** à **288 700 €**, soit une baisse d'environ **-16 %**.

Le bilan physico-financier met ainsi en évidence un niveau de **réalisation significatif** sur les volets d'étude et de structuration, et une **mise en œuvre plus hétérogène** des actions d'ingénierie et de déploiement opérationnel.

2.5.1. Des moyens initiaux conformes aux ambitions de départ de l'EDEC

Les moyens mobilisés pour le pilotage et la mise en œuvre des actions **apparaissent cohérents** avec l'ambition stratégique de l'EDEC.

Sur le **plan du pilotage**, les ressources engagées ont permis d'assurer une **coordination effective** dans un environnement interbranches complexe, marqué par des changements d'interlocuteurs et des

ajustements de périmètre. Comme évoqué en réponse à la question évaluative n°2, les acteurs soulignent la **forte implication des pilotes**. Cette centralité de quelques acteurs clés met en évidence l'importance des ressources humaines mobilisées pour le **suivi et l'animation du dispositif**.

Concernant les actions elles-mêmes :

- Les enveloppes consacrées aux études prospectives et aux cartographies métiers apparaissent **adaptées aux objectifs de production d'un diagnostic sectoriel robuste**. Les livrables produits témoignent d'un investissement proportionné à l'ambition analytique initiale.
- En revanche, les moyens consacrés aux **actions de déploiement**, « plus opérationnelles » relevant de l'axe 2, se sont heurtés à des contraintes opérationnelles importantes : fragmentation du tissu entrepreneurial, difficulté de mobilisation des entreprises, temporalités économiques mouvantes.
 - Il en résulte un décalage partiel entre **l'ambition de transformation structurelle** affichée (professionnalisation durable, sécurisation des parcours, structuration des mobilités) et la **capacité effective à irriguer l'ensemble du secteur**, en particulier les segments les plus atomisés.
 - Les moyens financiers, bien que significatifs, ne suffisent pas en eux-mêmes à **lever des freins structurels**, tels que l'organisation en sous-traitance en cascade ou la faible intégration de certains publics aux circuits de formation.



Ce que l'on retient en synthèse :

Les moyens mobilisés apparaissent adaptés à **une logique de structuration et d'ingénierie sectorielle**, mais plus limités au regard d'une ambition de transformation systémique et rapide des pratiques.

L'efficacité future des investissements réalisés dépendra donc largement de la capacité à **relayer** les études et les outils développés auprès des **entreprises** et des **salariés**.

2.6. Question 6 – Durabilité - Quelles sont les conditions de réussite de la pérennisation et/ou développement des actions engagées au titre de l'EDEC ? Des besoins non-couverts ont-ils été identifiés ?

2.6.1. Transformer l'essai : diffuser, communiquer, actualiser

L'analyse des matériaux collectés met en évidence que la **durabilité des actions engagées** au titre de l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique repose moins sur la seule qualité des livrables produits que sur les **conditions institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles** de leur inscription dans le temps long. Si les travaux réalisés ont permis de structurer une connaissance partagée des évolutions de la filière et de produire **des outils à fort potentiel** (cartographies métiers, référentiels, études prospectives, outils RH), leur pérennisation suppose une **appropriation active** par les acteurs sectoriels et une **intégration dans des dispositifs/pratiques existants** ou renouvelés.

Une **première condition de réussite** réside dans la **consolidation d'un portage institutionnel** clairement identifié.

- Les entretiens soulignent que la continuité et la visibilité du dispositif ont fortement reposé sur l'engagement de quelques acteurs moteurs. La pérennisation des actions implique dès lors de sécuriser un portage pérenne, **capable d'assurer la coordination, la mise à jour potentielle des outils produits** et leur **diffusion** auprès des entreprises.
- À défaut, le risque est celui d'un « **stock** » de livrables peu mobilisés, faute de relais identifiés pour en assurer l'animation et l'actualisation.

« Il faut qu'on communique, mette en œuvre la diffusion des outils, ne surtout pas passer à autre chose, il faut transformer l'essai » (entretien partenaire)

Une **deuxième condition** tient à l'articulation avec les **cadres structurants existants**, notamment le Contrat stratégique de filière, les travaux des branches professionnelles et les priorités des OPCO.

- La durabilité des actions dépend de leur capacité à **s'inscrire dans des logiques de droit commun** et/ou **d'engagements stratégiques** (offres de services des OPCO, dispositifs de certification, outils GPEC sectoriels) plutôt qu'à demeurer perçues comme des productions ponctuelles liées à un programme temporaire. Il est d'ailleurs important de noter que ce travail a déjà commencé à être effectué, dans la mesure où certaines actions de l'EDEC Infrastructures du numérique – étude sur les passerelles, cartographie des métiers dans les télécoms par exemple - ont permis d'alimenter **l'EDEC intersectoriel** développé actuellement par l'AFDAS.
- Cette intégration suppose un alignement renouvelé entre priorités stratégiques des branches et enjeux opérationnels des entreprises, dans un contexte où les **dynamiques sectorielles évoluent rapidement** (fin du déploiement massif de la fibre, montée en puissance de la maintenance, développement des data centers...).

« En enseignement transversal, il vaut mieux une action courte, mise en œuvre rapidement, qu'une grosse action qui prend 3, 5 ans, quand on est sur ce genre de problématique qui avance très vite » (entretien partenaire)

La **question de la diffusion** constitue également un **enjeu central et transversal de durabilité**. Les entretiens font ressortir un déficit de centralisation et de lisibilité des livrables, limitant leur appropriation par les entreprises de petite taille et les acteurs de la sous-traitance. La mise en place d'une stratégie de **communication consolidée**, d'un point d'entrée unique et de **formats plus opérationnels** (synthèses, outils clés en main, webinaires, modules courts) apparaît comme une condition déterminante pour transformer les productions **en ressources effectivement mobilisées**. La pérennisation ne pourra ainsi être dissociée d'un effort de traduction et de médiation des travaux vers les publics cibles.

Une autre condition de réussite concerne la **capacité d'actualisation des analyses prospectives**. La filière des infrastructures numériques demeure soumise à des évolutions technologiques et économiques rapides (réorganisation des chaînes de sous-traitance, évolution des modèles économiques du raccordement, enjeux de qualité et de maintenance, transition énergétique des infrastructures...). Les diagnostics produits dans le cadre de l'EDEC constituent une **base solide**, mais **leur valeur dans le temps** dépendra de leur mise à jour régulière et de leur inscription dans une dynamique d'observation continue des emplois et des compétences.

2.6.2. Des besoins nouveaux et/ou encore prégnants, qui peuvent permettre de faire vivre durablement les travaux et la connaissance capitalisée sur les enjeux de la filière des infrastructures du numérique

Les entretiens mettent par ailleurs en lumière **plusieurs besoins encore partiellement couverts**.

Le premier concerne le **segment des travailleurs indépendants et des sous-traitants de rang élevé**, nombreux dans la filière et souvent éloignés des dispositifs classiques de formation et d'accompagnement.

- Si l'EDEC a objectivé leur rôle et les **enjeux de qualité associés**, les leviers d'action opérationnels demeurent limités.
- La **structuration de mécanismes incitatifs** ou de **dispositifs adaptés** à ces publics apparaît comme un enjeu majeur pour la professionnalisation durable du secteur.

Un second besoin concerne **l'accompagnement des transitions professionnelles** liées à la fin du cycle de déploiement de la fibre et au décommissionnement du cuivre.

- Les travaux sur les passerelles et la reconnaissance des compétences constituent une première réponse, mais leur concrétisation **suppose des dispositifs opérationnels** (certifications, parcours modulaires, financements ciblés) permettant de sécuriser effectivement les mobilités.
- La transformation des intentions prospectives en parcours effectifs demeure un **chantier ouvert**.

Enfin, plusieurs acteurs évoquent la **nécessité d'un renforcement de l'ingénierie territoriale**, afin d'adapter plus finement les réponses aux réalités locales de l'emploi et de la formation.

- Les tensions en recrutement, la structuration des entreprises et les opportunités de reconversion varient fortement **selon les territoires**.
- Une **déclinaison plus territorialisée des travaux**, en lien avec les acteurs régionaux de l'emploi-formation, pourrait contribuer à renforcer leur impact et leur durabilité.



Ce que l'on retient en synthèse :

La **pérennisation** des actions engagées au titre de l'EDEC suppose la réunion de **plusieurs conditions complémentaires** : un portage institutionnel stabilisé, une intégration dans les dispositifs de droit commun, une stratégie de diffusion renforcée, une capacité d'actualisation continue des analyses et un ciblage plus affirmé des segments aujourd'hui moins couverts. Les **besoins identifiés** ne remettent pas en cause la pertinence des travaux réalisés, mais soulignent l'importance de passer d'une logique de production à une logique d'animation et d'appropriation durable, **condition essentielle** pour transformer les acquis de l'EDEC en **leviers structurels** de professionnalisation et de sécurisation des parcours au sein de la filière.

3. Préconisations

Pour élaborer ces préconisations, l'équipe en charge de l'évaluation a pris appui sur les constats posés dans le cadre des investigations, en visant l'identification des suites à donner à l'EDEC, articulées autour de deux enjeux :

- Sur **la valorisation des actions engagées**, afin d'identifier les conditions de diffusion et de pérennisation des ressources produites ;
- Sur l'identification des **enseignements transversaux** pour l'élaboration de futurs EDEC.

Enjeu	Dimension	Pistes d'actions retenues
Diffuser les productions de l'EDEC (études, outils...)	Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un inventaire complet des livrables produits • Structurer un espace « Ressources » dédié <ul style="list-style-type: none"> • Définir pour chaque livrable un usage cible (entreprises, branches...). • Ajouter des formats simplifiés : fiches synthèse, infographies, vidéos courtes, FAQ. • Définir les modalités des campagnes AFDAS/Constructys/Etat/partenaires <ul style="list-style-type: none"> • Donner une identité à la campagne : « Les essentiels pour la filière des infrastructures du numérique »... • Valorisation commune des travaux <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les prochains événements sectoriels pour y valoriser les productions de l'EDEC • Organiser un webinaire inter-OPCO dédié aux usages concrets des outils.
	Définition des contextes de mobilisation optimale	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier ce qui fait la valeur ajoutée d'un EDEC (vs autres dispositifs) • Formaliser les critères déclencheurs : complexité interbranches, enjeu politique, besoin prospectif, mutation rapide. • Capitaliser sur l'expérience de l'EDEC, en documentant pour faire « jurisprudence » : <ul style="list-style-type: none"> • Les actions qui ont réussi ; celles qui se sont heurtées à la temporalité du secteur • Les points de vigilance (mobilisation des entreprises, retrait d'un financeur...)
Tirer les enseignements clefs pour l'élaboration de futurs EDEC	Déploiement d'EDEC	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des livrables intermédiaires courts et actionnables dès la première année. • Gouvernance : systématiser la production de comptes rendus synthétiques, feuille de route consolidée. • Prévoir un système de mémoire du projet (fiche de décision, historique des arbitrages). • Intégrer une veille régulière sur les évolutions d'un secteur soumis à des fortes mutations et partager les points clefs au démarrage de chaque comité de pilotage

3.1. Enjeu n°1 : Identifier les conditions de diffusion des ressources et outils produits et favoriser leur portage par les acteurs impliqués

Rappel des principaux constats identifiés

- Tous les **livrables de l'EDEC** n'ont pas **encore été diffusés**. Ils ne sont pas regroupés ni accessibles via un espace unique, ce qui limite leur visibilité et leur identification par les acteurs ciblés
- Les **actions de communication** menées sont restées **ponctuelles et hétérogènes** selon les acteurs, sans stratégie coordonnée pour présenter et valoriser les productions de l'EDEC.
- La **valorisation** des travaux de l'EDEC a été limitée par **l'absence de relais systématiques** (événements, partenariats, mise en avant croisée), entraînant une diffusion incomplète auprès des entreprises et partenaires de terrain.

Pistes d'actions retenues :

(1) Réaliser un inventaire complet des livrables produits pour recenser l'ensemble des productions réalisées dans le cadre de l'EDEC, à en vérifier la complétude, la cohérence et la mise à jour

▪ Structurer un espace « Ressources » dédié sur chacun des sites de l'OPCO

→ L'objectif est de créer un espace clairement identifiable, organisé et pérenne, qui rassemble l'ensemble des productions de l'EDEC et en facilite l'accès pour les entreprises, branches et partenaires. Cet espace vise à assurer la visibilité des livrables et à garantir leur diffusion dans la durée.

▪ Intégrer une arborescence claire : enseignements de l'EDEC sur les enjeux et besoins de la filière avec renvoi aux études / boîtes à outils RH – fiches métiers...

→ Cette action vise à organiser les ressources selon une structuration logique permettant aux utilisateurs de comprendre rapidement ce que contient chaque catégorie et d'accéder directement aux contenus pertinents. L'arborescence permet une navigation fluide et clarifie les liens entre les analyses, les études et les outils opérationnels.

▪ Prévoir des « ponts » sur les sites OPCO : liens croisés, renvoi vers le site de chacun

→ Il s'agit de mettre en place des renvois systématiques entre les sites des OPCO impliqués pour assurer une circulation fluide de l'information et maximiser la visibilité des livrables. Ces liens croisés renforcent la cohérence inter-OPCO et facilitent l'accès aux contenus depuis plusieurs portes d'entrée.

▪ Définir pour chaque livrable un usage cible (entreprises, branches...)

→ Cette action consiste à préciser pour qui chaque ressource est conçue et dans quelles situations elle doit être mobilisée, afin de faciliter son appropriation. Elle permet d'orienter les publics vers les bons outils et d'éviter les usages inadaptés ou les confusions.

(2) Définir les modalités des campagnes AFDAS/Constructys/Etat/partenaires, afin d'organiser une stratégie de communication concertée, alignée entre les différents acteurs impliqués, favorisant une diffusion homogène et efficace des productions.

▪ Décliner plusieurs niveaux de communication (institutionnel, opérationnel, terrain)

→ Il s'agit d'adapter les messages et les supports selon les publics visés (gouvernance, branches, entreprises, prescripteurs ou salariés), afin de maximiser leur pertinence. Cette segmentation garantit que chaque cible reçoit une information utile, dans un format adapté à ses besoins et à son niveau d'appropriation.

- **Mixer les formats (newsletters, webinaires, LinkedIn, vidéos, témoignages...)**

→ Cette action vise à diversifier les canaux pour toucher efficacement des publics aux usages et aux disponibilités différents. L'alternance de formats courts, interactifs ou approfondis renforce la portée de la campagne et favorise l'engagement.

- **Donner une identité à la campagne (« Les essentiels pour la filière des infrastructures du numérique... »)**

→ Elle consiste à créer un nom, un visuel et des marqueurs de reconnaissance permettant de rendre la communication cohérente, identifiable et mémorisable. Une identité unifiée favorise la lisibilité des actions et renforce l'effet de filière.

- **Prévoir des éléments de langage prêts-à-l'emploi**

→ Cette action permet de fournir aux branches, OPCO et partenaires des formulations standardisées, alignées et facilement réutilisables pour présenter les productions de l'EDEC. Elle garantit une cohérence des messages et facilite leur diffusion par les relais.

(3) Valorisation commune des travaux, en identifiant les temps forts de la filière où les enseignements et outils produits peuvent être présentés pour toucher un large public professionnel, afin d'accroître la visibilité de l'EDEC et d'intégrer ses résultats dans les dynamiques existantes du secteur.

- **Repérer les prochains événements sectoriels pour y valoriser l'EDEC**

→ Cette action consiste à identifier les temps forts de la filière où les enseignements et outils produits peuvent être présentés pour toucher un large public professionnel. Elle permet d'accroître la visibilité de l'EDEC et d'intégrer ses résultats dans les dynamiques existantes du secteur.

- **Organiser un webinaire inter-OPCO de présentation des enseignements et des ressources produites :**

→ L'objectif est de proposer un temps de restitution commun, clair et accessible, permettant de diffuser les résultats auprès d'un large ensemble d'acteurs tout en renforçant la coopération entre OPCO. Ce format favorise l'appropriation des productions et la mobilisation des parties prenantes.

3.2. Enjeu n°2 : Identifier les conditions de mobilisation optimale et de déploiement de futurs EDEC, en prenant appui sur l'expérience de l'EDEC pour la filière des infrastructures du numérique

Rappel des principaux constats identifiés

- La **temporalité propre au dispositif EDEC** (ingénierie, concertation, passation, production) s'est avérée en décalage avec le rythme très rapide d'évolution de la filière, limitant l'impact opérationnel de certaines actions
- La **gouvernance élargie et hétérogène** a complexifié la lisibilité des arbitrages, notamment en raison du turnover des interlocuteurs et de l'absence de formalisation systématique des décisions.
- Les actions les plus opérationnelles ont été freinées par des **difficultés récurrentes de mobilisation des entreprises**, particulièrement en fin de parcours, révélant la nécessité d'anticiper davantage l'engagement des publics cibles

(1) Clarifier ce qui fait la valeur ajoutée d'un EDEC (en comparaison à d'autres dispositifs)

- **Identifier les critères de faisabilité, opportunité pour mobiliser le dispositif EDEC**

→ Cette action vise à formaliser les conditions dans lesquelles un EDEC apporte une réelle valeur ajoutée, en objectivant des critères tels que la complexité interbranches, l'existence d'enjeux

politiques, un besoin prospectif marqué ou des mutations rapides du secteur. Elle permet de disposer d'un cadre d'aide à la décision solide avant d'engager un nouveau projet.

- Il s'agit de préciser les situations où un dispositif plus opérationnel ou centré sur une seule branche permettrait de répondre plus efficacement aux besoins identifiés. Cette clarification vise à éviter le recours systématique au format EDEC et à favoriser un choix proportionné et pertinent de l'outil.
- **Capitaliser sur l'expérience de l'EDEC pour faire « jurisprudence »**
- Cette action consiste à documenter de manière précise les réussites, les difficultés rencontrées et les limites liées au rythme du secteur afin d'en tirer des enseignements structurants pour les futurs dispositifs. Elle permet également d'identifier les points de vigilance, notamment la mobilisation des entreprises ou le risque de retrait d'un financeur.

(2) Prévoir des livrables intermédiaires courts et actionnables dès la première année

- **Volet études : intégrer un format « résultats rapides »**
- L'objectif est de disposer, dès les premiers mois, de livrables synthétiques mettant en évidence les premières tendances observées pour maintenir la visibilité du projet et faciliter les ajustements éventuels. Ce format permet d'alimenter rapidement les acteurs de la filière en éléments exploitables.
- **Volet outils : intégrer des outils « clefs en main » aux côtés d'outils plus ambitieux**
- Cette action vise à produire des ressources immédiatement utilisables, telles que des autodiagnostic ou autres, qui facilitent l'appropriation par les entreprises et complètent des outils plus structurants nécessitant un temps de développement plus long. Elle contribue à renforcer l'impact opérationnel du dispositif dès la première année.
- **Repérer et activer des relais prioritaires pour diffuser les outils**
- Il s'agit d'identifier les instances et acteurs qui disposent du meilleur contact avec les entreprises (comité de filière, branches, conseillers OPCO) et de les mobiliser pour diffuser efficacement les productions. Cette activation ciblée vise à maximiser l'usage des outils dès leur mise à disposition, en leur mettant à disposition des éléments de langage pour favoriser leur portage des ressources de l'EDEC.

(3) Renforcer la traçabilité de la gouvernance

- **Systématiser la production de comptes rendus synthétiques et/ou d'une feuille de route stabilisée**
- Cette action vise à garantir une lisibilité constante du pilotage en documentant les décisions prises, les arbitrages et l'état d'avancement. Elle permet d'assurer un suivi structuré, partagé et facilement mobilisable par les membres de la gouvernance.
- **Prévoir un système de mémoire du projet**
- L'objectif est de créer un répertoire centralisé regroupant fiches de décision, arbitrages, historiques et versions successives des documents pour éviter les pertes d'information et assurer une continuité, y compris en cas de rotation des acteurs. Cette mémoire consolidée contribue à la fluidité du pilotage.
- **Intégrer une veille régulière sur les évolutions d'un secteur en mutation et la partager en comité de pilotage**
- Cette action consiste à actualiser de manière continue les tendances, signaux faibles et évolutions structurelles du secteur afin d'adapter rapidement la conduite du projet. Le partage systématique de cette veille en comité de pilotage garantit que chaque membre dispose du même niveau d'information pour orienter collectivement les décisions.

4. Conclusion

L'évaluation met en évidence la **cohérence d'ensemble** de l'EDEC pour la filière des infrastructures du numériques au regard des **enjeux structurels** qui ont présidé à sa conception. Inscrit dans un contexte de transformation rapide de la filière (fin du déploiement massif de la fibre, décommissionnement du cuivre, montée en puissance de la 5G et des infrastructures de données...), le dispositif **a su proposer un cadre structurant d'anticipation et d'accompagnement des mutations** en matière d'emplois et de compétences.

Sur le plan de la **pertinence**, les actions engagées apparaissent **alignées avec les besoins identifiés** des entreprises, des salariés et des publics en reconversion. Les travaux prospectifs et les cartographies métiers ont permis de **consolider un diagnostic partagé**, reconnu pour sa qualité et son utilité stratégique. Les outils développés à destination des entreprises (référentiels, supports RH, passerelles, valorisation des métiers) répondent à des **problématiques concrètes de recrutement**, de **professionnalisation** et de **sécurisation** des parcours.

L'EDEC a ainsi contribué à traduire, sur le champ emploi-compétences, les **orientations du contrat stratégique de filière**.

Cette pertinence stratégique se trouve nuancée par **deux tensions structurantes**. D'une part, la question du **périmètre sectoriel**, illustrée par le retrait de la branche de la Métallurgie, révèle l'importance d'un ajustement continu entre **ambitions interbranches** et **priorités effectives** des acteurs. D'autre part, la **temporalité propre** à un EDEC, fondée sur des cycles d'ingénierie et de concertation, s'est parfois trouvée en décalage avec un **environnement économique particulièrement évolutif**, limitant la portée immédiate de certains livrables.

Les **modalités de pilotage** ont permis de maintenir une **continuité stratégique et opérationnelle** dans un environnement institutionnel complexe et instable. L'articulation entre instances élargies et espaces techniques resserrés a favorisé à la fois la **représentation institutionnelle** et **l'efficacité opérationnelle**. La qualité relationnelle du pilotage, soulignée par l'ensemble des acteurs rencontrés, a constitué un **facteur clé de résilience face aux aléas rencontrés**. Néanmoins, la formalisation inégale des échanges et l'essoufflement progressif de la mobilisation collective en fin de dispositif invitent à renforcer, pour l'avenir, **la traçabilité des arbitrages** et la **consolidation d'une gouvernance stratégique** dans la durée, qui constitue, de manière générale, un véritable défi dans le dispositif EDEC.

En matière **d'efficacité**, l'appropriation des travaux apparaît **différenciée**. Si les partenaires institutionnels se sont saisis des productions, leur diffusion et leur mobilisation par les entreprises, notamment les **TPE, PME et acteurs de la sous-traitance**, demeurent plus **hétérogènes**. La qualité des livrables n'est pas en cause ; c'est davantage **leur circulation, leur lisibilité et leur traduction opérationnelle** qui conditionnent leur impact réel. La tension entre le temps long de la production prospective et le rythme accéléré des transformations économiques constitue à cet égard un enjeu **structurant**.

Le **bilan physico-financier** confirme cette lecture. Les moyens mobilisés ont permis de produire un socle analytique solide et d'engager **plusieurs actions opérationnelles significatives**. La consommation partielle des enveloppes prévues, notamment sur les axes les plus opérationnels, traduit les ajustements de périmètre et les difficultés de déploiement rencontrées mais également **l'agilité** du dispositif pour se reconstituer dans un contexte complexe et très mouvant. Les ressources engagées apparaissent adaptées à une logique de structuration sectorielle ; elles se révèlent plus limitées au regard d'une **ambition de transformation systémique rapide des pratiques**.

La question de la durabilité constitue **l'enjeu central des suites à donner**. La valeur des travaux produits dépendra de leur intégration dans les dispositifs de droit commun, de la consolidation d'un portage

institutionnel pérenne, d'une stratégie de diffusion renforcée et d'une capacité d'actualisation régulière des analyses.

Les **besoins encore prégnants**, notamment en direction des travailleurs indépendants et des sous-traitants de rang élevé, ou en matière d'accompagnement effectif des transitions post-déploiement fibre, offrent des **perspectives concrètes pour prolonger et approfondir la dynamique engagée**.

Ainsi, l'EDEC apparaît comme un **dispositif pertinent, structurant** et cohérent avec les **ambitions qui lui étaient assignées**.

Son principal défi réside désormais moins dans la production de nouveaux outils que dans la transformation des **acquis en leviers durables d'action**, capables d'irriguer l'ensemble du tissu entrepreneurial et de sécuriser, dans la durée, les **parcours professionnels** au sein d'une filière en permanente évolution.

5. Annexes

5.1. Le référentiel d'évaluation détaillé

Cette section présente les **critères d'évaluation** que les évaluateurs ont mobilisé pour répondre aux questions évaluatives. Ces critères sont formulés en référence à la théorie d'action présentée en section 1.3.

Pertinence

Question 1 : Dans quelle mesure les actions développées dans le cadre de l'EDEC répondent-elles aux besoins et aux attentes des différentes cibles visées ? (Branches professionnelles, entreprises, salariés...)		
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les cibles des actions de l'EDEC ont été définies au démarrage de l'EDEC ✓ Des actions ont été engagées pour identifier les besoins des différentes cibles visées ✓ Les objectifs et la nature des actions engagées permettent de répondre à différents types de besoins relatifs des publics visés ✓ Les cibles visées considèrent que les actions engagées répondent à leurs besoins 	Exemples d'indicateurs/descripteurs : <ul style="list-style-type: none"> • Nature et diversité des besoins identifiés (formation, ingénierie de compétences, accompagnement RH, reconnaissance des métiers). • Niveau de concordance entre les besoins exprimés et les thématiques effectivement traitées par les actions de l'EDEC (analyse de cohérence). • Satisfaction des acteurs concernés • ...

Question 2 : Dans quelle mesure les modalités de pilotages mises en place ont-elles été en adéquation avec les besoins relatifs à la structuration et au déploiement des actions de l'EDEC (comitologie, fréquence) ?		
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les modalités de pilotage ont permis de suivre la mise en œuvre de l'EDEC ✓ Les modalités de pilotage retenues ont permis de prendre les arbitrages nécessaires pour le déploiement de l'EDEC (évolution d'actions, abandons...) ✓ Les instances de gouvernance ont favorisé la coordination entre les partenaires et la cohérence globale des actions. 	Exemples d'indicateurs/descripteurs : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et typologie des instances mises en place (comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail thématiques) • Taux de participation moyen par instance • Clarté des rôles et responsabilités définies pour chaque instance • Niveau de traçabilité des décisions (comptes rendus, bilans d'arbitrages) • Satisfaction des acteurs concernés • ...

Efficacité

Question 3 : Dans quelle mesure les acteurs concernés (partenaires sociaux, entreprises, salariés...) se sont-ils emparés des travaux conduits ? Les formats de restitution et les canaux de diffusion des travaux favorisent-ils leur identification et leur appropriation par les acteurs visés ?		
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les actions engagées ont fait l'objet de campagne de communication, diffusion (en 	Exemples d'indicateurs/descripteurs :

	<p>amont, pendant la réalisation des actions, après finalisation des livrables)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les cibles visées ont connaissance des ressources et travaux produits ✓ Les cibles visées s'approprient facilement les ressources et travaux produits ✓ De premiers usages de ces ressources et travaux sont identifiés et/ou envisagés 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et typologie des campagnes de communication menées (newsletters, webinaires, événements, réseaux sociaux, site web...). • Fréquence des actions de communication (mensuelle, trimestrielle...). • Nombre de supports produits (publications, vidéos, fiches pratiques, synthèses...). • Nombre de destinataires touchés par les actions de diffusion (membres de branches, structures, OF, structures locales...). • Typologie des usages à date • Satisfaction des acteurs concernés • ...
--	---	--

Question 4 : En quoi les actions mises en œuvre ont-elles permis de cartographier les besoins de la filière et de déboucher sur des préconisations opérationnelles (axe 1) et d'accompagner la GPEC des entreprises (axe 2) ?

<p>Critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les études menées permettent de documenter les besoins de la filière ✓ Des plans d'action opérationnels sont établis en prenant appui sur les enseignements des études ✓ Des outils sont conçus et/ou adaptés pour répondre aux besoins identifiés dans la temporalité de l'EDEC (thématiques, registres d'action...) ✓ Les entreprises mobilisées/bénéficiaires identifient la valeur ajoutée des ressources produites et/ou de premiers résultats sur la structuration/amélioration de leur GPEC 	<p>Exemples d'indicateurs/descripteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nature des livrables produits • Nature des préconisations élaborées • Typologie des usages repérés par cibles identifiées • Typologie des outils développés au bénéfice des entreprises • Appréciation des acteurs concernés • Perception de la valeur ajoutée de ces connaissances pour le secteur (compréhension, légitimité, utilité) • ...
-------------------------------------	---	--

Efficiences

Question 5 : Dans quelle mesure les moyens mobilisés (pour le pilotage ; par action) ont-ils été adaptés aux ambitions de l'EDEC au regard des résultats attendus ?

<p>Critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les moyens financiers mobilisés ont permis d'atteindre les objectifs visés pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ La réalisation des actions ○ La valorisation, diffusion, promotion des actions ✓ Les moyens humains mobilisés ont permis d'atteindre les objectifs visés pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ La réalisation des actions ○ La valorisation, diffusion, promotion des actions 	<p>Exemples d'indicateurs/descripteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montant total des financements engagés vs budget prévisionnel • Ventilation des budgets par action, axe et type d'activité (pilotage, production, diffusion...) • Taux de consommation budgétaire global et par action (% réalisé / prévu) • Identification d'éventuels arbitrages ou ajustements budgétaires (et leurs justifications) • Appréciation des acteurs concernés
-------------------------------------	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les moyens alloués au pilotage de l'EDEC ont été suffisants pour assurer sa mise en œuvre et son déploiement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pilotage global de l'EDEC ○ Pilotage de chaque action 	<ul style="list-style-type: none"> • ...
--	--	---

Durabilité

Question 6 : Quelles sont les conditions de réussite de la pérennisation et/ou développement des actions engagées au titre de l'EDEC ? Des besoins non-couverts ont-ils été identifiés ?		
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des poursuites ou pérennisations d'actions engagées dans le cadre de l'EDEC sont prévues ✓ De nouvelles actions prenant appui sur celles développées dans le cadre de l'EDEC sont engagées et/ou prévues ✓ Les acteurs clefs de la filière INFRANUM mobilisent les ressources de l'EDEC ✓ Les connaissances produites ont été intégrées dans les actions ou politiques internes ✓ Les acteurs parties prenantes de l'EDEC ont renforcé leurs liens d'interconnaissance ✓ Des actions de valorisation, diffusion et promotion des actions sont prévues à l'issue de l'EDEC 	Exemples d'indicateurs/descripteurs : <ul style="list-style-type: none"> • Typologie des actions envisagées (objectifs, modalités, publics ciblés) • Facteurs de succès identifiés pour assurer la continuité (gouvernance, financement, portage...) • Typologie de collaborations partenariales envisagées • Appréciation des acteurs concernés • ...

5.2. Guide d'entretien à destination des représentants de branche

Objectifs et modalités

- Recueillir des éléments relatifs à **aux enjeux relatifs aux enjeux emploi-formation en lien avec les infrastructures numériques pour les structures de la branche** (besoins, défis) ;
- En fonction des interlocuteurs, revenir sur les actions connues et leur première utilisation des ressources produites le cas échéant ;
- Documenter leurs besoins à venir et les perspectives de pérennisation des actions ;
- Recueillir leurs attentes sur l'évaluation
- **Modalités** : entretien à distance, si possible paritaire (OS/OP), 30-45minutes environ.

Présentation des interlocuteurs

- Nom, prénom
- Branche représentée
- Fonction, ancienneté
- Rôle dans le cadre de l'EDEC INFRANUM : pilotage, relecture et validation de ressources, utilisation des ressources, co-construction...

Enjeux de la branche en lien avec l'EDEC INFRANUM

- Description des enjeux traversant la branche en lien avec les infrastructures numériques :
 - Défis actuels, à venir ;
 - Professionnels concernés, exemples
 - Problématiques RH rencontrées : recrutement, développement des compétences, attractivité

Appropriation des travaux de l'EDEC et suites à donner

- Connaissance et appropriation des travaux de l'EDEC, exemples
 - Logiques d'usages des travaux à date : diffusion, communication, retombées perçues
 - Logiques d'usages à venir :
 - Retour d'expérience global : points forts/faibles, axes d'amélioration
 - Pertinence des actions engagées au regard des besoins identifiés, besoins non couverts...
 - Appréciation des réalisations/résultats dont l'acteur a connaissance à date.
- Regard sur la structuration d'une filière des infrastructures du numérique
 - Perspectives, opportunités, défis, contraintes
- Besoins des structures de la branche à date sur les spécificités des infrastructures du numérique

Attentes vis-à-vis de l'évaluation

- Attentes au regard de l'évaluation : besoins, précautions, contraintes à prendre en compte

5.3. Guide d'entretien à destination des pilotes des actions (AFDAS et Constructyts)

Objectifs et modalités

- Recueillir des éléments relatifs à **l'historique de l'EDEC**, dans la mesure du possible : intentions initiales, évolutions apportées en cours de route ;
- Recueillir des éléments de **description des actions** mises en œuvre : enjeux, modalités prévues, premiers résultats observés... ;
- Recueillir le point de vue des interlocuteurs clés sur le **pilotage et le déploiement de l'EDEC s'ils ont été associés** : éléments facilitants, difficultés rencontrées, suites envisagées.
- Recueillir leurs **attentes sur l'évaluation**

Présentation de l'interlocuteur

- Nom, prénom
- Fonction, ancienneté sur le poste
- Rôle et implication dans le cadre de l'EDEC INFRANU – actions pilotées/degré de contribution

Appropriation des enjeux de l'EDEC

- Historique sur la structuration de l'EDEC si possible ;
- Besoins rencontrés par les cibles visées par l'EDEC : structures, professionnels, organismes de formation...

Mise en œuvre de l'EDEC – résultats perçus

Volet Actions :

- Actions envisagées au départ – actions mises en œuvre : nature des écarts, éléments d'arbitrage...
- En fonction de l'interlocuteur : description des actions portées et retour d'expérience sur la mise en œuvre (sujet, périmètre, résultats escomptés, acteurs associés, moyens alloués...)
- Premiers résultats observés : appropriation des ressources par les cibles, retombées des travaux, réponses aux besoins des structures, des cibles...
- Suites à donner : valorisation, diffusion des travaux, poursuite d'actions
- Appropriation par les pilotes des ressources produites
- Points forts/faibles, axes d'amélioration

Volet Pilotage :

- Description des modalités de pilotage : instances, fréquence de réunion en COTECH/COPIIL
- Degré d'implication de l'interlocuteur à ces instances
- Résultats obtenus : intérêt des modalités de pilotage au regard des enjeux : capacité à arbitrer, faire évoluer si besoin les actions, mobiliser les entreprises...
 - Avis sur le fonctionnement du pilotage : points forts, difficultés rencontrées, suites envisagées...

Suites à donner, perspectives de pérennisation des actions

- Perspectives de pérennisation, priorités, actions à consolider, déployer, engager...
- Besoins non couverts à date.

5.4. Guide d'entretien à destination des prestataires ayant appuyé la mise en œuvre des actions de l'EDEC

Objectifs et modalités

- Recueillir des éléments de **description des actions** mises en œuvre ;
- Recueillir de premiers éléments sur les **résultats perçus**, le degré d'appropriation, les retombées... ;
- **Modalités** : entretien à distance, 1h à 1h30, possibilité d'entretien collectif si plusieurs personnes au sein du même cabinet ont pris part à l'action.

Présentation du ou des interlocuteurs

- Nom, prénom
- Fonction, ancienneté sur le poste, expertises spécifiques détenues
- Présentation du cabinet/structure : domaines d'intervention/expertises, localisation, taille, ancienneté
- Rôle et implication dans le cadre de l'EDEC : actions concernées, antériorité de l'implication (dès le démarrage de l'EDEC, en cours de route...)

Motivations à s'engager sur l'EDEC INFRANUM

- Modalités de connaissance de l'EDEC INFRANUM : sollicitation en direct, publication d'un AO, actions de communication...
- Motivations à se positionner sur le/les AO ; facteurs d'intérêt (à titre personnel, à l'échelle du cabinet...), groupement avec d'autres cabinets/experts
- Perception des enjeux relatifs à l'EDEC : cibles, enjeux prioritaires, expérience du cabinet avec ces sujets (branches, registre d'action attendu...)
- Opportunités, éventuelles difficultés/défis perçus

Mise en œuvre de l'EDEC – résultats perçus, bilan

Volet Actions :

- Actions réalisées dans le cadre de l'EDEC :
 - Modalités de cadrage de l'action : enjeux, objectifs, cible, calendrier de l'action
 - Méthodologie déployée, écarts avec ce qui était prévu...
 - Résultats : productions, livrables...
 - Appréciation des acteurs concernés (pilotage, cible...)
 - Diffusion et appropriation des travaux, outils, ressources : modalités de diffusion, accompagnement des acteurs à leur prise en main, actions de communication, capacité à toucher les cibles prévues...
- Retour d'expérience sur les actions déployées : pertinence, degré de réponse aux besoins, contraintes rencontrées...
- Enjeux de pérennisation et de diffusion : ce qui est prévu (plans de communication, d'action...), ce qui pose question...

Volet Pilotage :

- Retour d'expérience sur le pilotage de la prestation : satisfaction générale, liens avec les commanditaires, liens avec les instances de pilotage (présentations...)
- Appréciation du modèle économique/modalités administratives de la prestation

5.5. Guide d'entretien à destination des partenaires dans le champ emploi-formation

Objectifs et modalités

- Recueillir des éléments sur le degré de connaissance, l'appropriation et l'usage des ressources produites ;
- Identifier les besoins spécifiques et les attentes des partenaires sur les enjeux et besoins des entreprises des infrastructures du numérique ;
- Faire émerger des pistes d'amélioration et de collaboration futures entre les partenaires et les OPCO (AFDAS et Constructys) ;
- **Modalités** : entretien à distance, 30-45 minutes, possibilité d'entretien collectif si pertinent.

Présentation du ou des interlocuteurs

- Nom, prénom
- Fonction, ancienneté sur le poste, expertises spécifiques détenues
- Présentation de la structure :
 - Activités principales et publics accompagnés
 - Domaines d'intervention (formation, insertion, accompagnement social, emploi, etc.)
 - Taille de la structure (effectifs, périmètre d'action, couverture territoriale)
 - Offre de services spécifique sur les enjeux des entreprises des infrastructures du numérique le cas échéant
- Relations avec AFDAS/Constructys le cas échéant :
 - Antériorité et nature du lien (partenariat, accompagnement, financement, participation à des groupes de travail...)
 - Actions conjointes réalisées ou en cours
 - Rôle éventuel de relais, de diffusion ou de co-construction des ressources (le cas échéant)

Enjeux en lien avec les entreprises des infrastructures du numérique

- Manifestation des enjeux relatifs aux infrastructures numériques dans les activités de la structure
- Défis majeurs actuels ou à venir
- Publics, métiers concernés
- Exemples concrets d'initiatives, de projets ou de difficultés
- Problématiques RH identifiées pour les structures :
 - Besoins en compétences ?
 - Difficultés de recrutement ?
 - Évolution des métiers et des pratiques ?
 - Formation / accompagnement des salariés

Connaissance des ressources produites dans le cadre de l'EDEC

- Connaissance des ressources de l'EDEC ?

Si les acteurs connaissent une ou plusieurs ressources de l'EDEC :

- Modalités de connaissance des ressources : canaux de communication, présentation en direct...
- Si connaissance et/ou usage des ressources, avis sur ces dernières (points forts, faibles, axes d'amélioration éventuels)

- Consultation de ces ressources
- Diffusion à d'autres
- Résultats perçus : apports pour les professionnels de la structure, apports pour les publics cibles, amélioration/renforcement de la capacité à adresser les enjeux des entreprises des infrastructures du numérique.
- Usages envisagés des ressources

Si les acteurs ne connaissent pas les ressources de l'EDEC :

- Modalités les plus efficaces pour les découvrir ou les utiliser ?
- Types de formats à privilégier ? (Outils pratiques, vidéos, études de cas, modules courts, etc.)

Suites à donner, besoins identifiés

- Besoins prioritaires
- Défis à venir pour la structure ou le secteur
- Thématiques ou domaines nécessitant un approfondissement
- Attentes vis-à-vis de l'AFDAS ou de Constructys pour la suite :
 - Accompagnement, ressources complémentaires, appui technique ou méthodologique
 - Poursuite ou élargissement des collaborations

5.6. Guide d'entretien à destination des bénéficiaires des actions (structures, professionnels, organismes de formation)

Objectifs et modalités

- Recueillir des éléments sur leur intérêt, motivations dans la mise en œuvre des actions de l'EDEC (le cas échéant) ;
- Recueillir des éléments sur le degré de connaissance, l'appropriation et l'usage des ressources produites ;
- Recueillir des éléments sur leurs besoins spécifiques en lien avec les enjeux des infrastructures du numérique.
- **Modalités** : entretien à distance, 30-45 minutes, possibilité d'entretien collectif si pertinent.

Présentation du ou des interlocuteurs

- Nom, prénom
- Fonction, ancienneté sur le poste
- Présentation de la structure : domaines d'intervention/expertises, localisation, taille, ancienneté
- Relations avec l'AFDAS ou Constructys le cas échéant : antériorité, nature de la relation partenariale (actions conjointes, relais et diffusion de ressources...)

Enjeux en lien avec les entreprises des infrastructures du numérique

- Description des enjeux traversant leur champ d'activité en lien avec les infrastructures du numérique, les thématiques abordées en lien avec la GPEC (parité...)
 - Professionnels concernés, exemples
 - Défis actuels, à venir ;
 - Problématiques RH perçues : recrutement, développement des compétences, attractivité...

Connaissance des ressources produites dans le cadre de l'EDEC

- Le cas échéant :
 - **Nature de la contribution** aux actions de l'EDEC (participation à des ateliers par exemple)
 - **Motivations initiales** à la participation : intérêt stratégique, besoins opérationnels, recherche de solutions, volonté de montée en compétences...
- Type de ressources connues
- Modalités de connaissance des actions de l'EDEC et/ou des ressources produites : campagnes de communication, présentation en direct...
- Niveau d'appropriation et d'usage :
 - Utilisation ponctuelle ou régulière
 - Diffusion en interne (auprès d'équipes, de partenaires, d'apprenants, etc.)
- Perception qualitative des ressources :
 - Résultats observés
 - Points forts (clarté, utilité, adaptabilité, transférabilité)
 - Points faibles (manque d'exemples, complexité, format, accessibilité, diffusion limitée, etc.)
 - Suggestions d'amélioration (nouveaux formats, thématiques à développer, accompagnement complémentaire, etc.)

- Usages envisagés des ressources

Suites à donner, besoins identifiés

- **Besoins prioritaires :**
 - Formation, accompagnement, mutualisation, outils pratiques, financements, ingénierie...
- **Défis à venir** pour la structure, le secteur ou le territoire :
 - Pérennisation des actions, élargissement des publics, consolidation des pratiques, évolution des métiers...
- **Attentes vis-à-vis de l'AFDAS ou de Constructys pour la suite :**
 - Accompagnement renforcé, diffusion de nouvelles ressources, veille et animation de réseau, actions de formation ciblées, etc.